



**BRUSSELS INTERNATIONAL**  
**SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES**

# RAPPORT ANNUEL 2021



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES





**BRUSSELS INTERNATIONAL**  
**SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES**

# RAPPORT ANNUEL 2021



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES





# Table des matières

Introduction .....	5
Objectifs & missions .....	6
Ressources humaines & organigramme .....	8
Les relations bilatérales .....	11
La coopération au développement .....	16
Les relations publiques .....	21
Le protocole et les voyages .....	24
Les affaires multilatérales .....	26
Les affaires européennes .....	29
Le Fonds européen de développement régional (FEDER) .....	35
Beliris .....	44
L'octroi des licences relatives aux mouvements d'armes, de produits liés à la défense, et de biens et technologies à double usage .....	46
Services transversaux .....	48
Perspectives 2022 .....	54



## Introduction d'Anne Claes, Directrice générale de Brussels International

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec plaisir que je vous invite à parcourir notre rapport d'activités 2021. Créée fin 2019, la mise en place de Brussels International répond à l'ambition du Gouvernement régional bruxellois de placer les affaires et relations européennes et internationales sur le même plan que les autres politiques régionales.

Le défi était de taille. Grâce à la mobilisation d'une équipe motivée et enthousiaste, nous l'avons relevé en mutualisant les ressources, en créant des synergies et en développant les expertises afin de positionner notre nouvelle administration comme centre de coordination des relations internationales de la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous tenterons, dans ce premier rapport annuel, de vous présenter notre dynamique au travers de la réalisation de nos objectifs et missions.

Bien entendu, comme pour l'ensemble des citoyens, la crise de la Covid-19 et les confinements qu'elle a induits ont fortement affecté nos réalisations, mettant un frein à de nombreuses activités. Mais en contrepartie, ils nous ont imposé de nouvelles priorités ou plutôt des opportunités complémentaires, proposées notamment par l'Europe pour faire face à la crise. Cette pandémie nous a démontré l'importance de renforcer la résilience, le multilatéralisme et le développement de partenariats à l'échelle mondiale.

Partout dans le monde, la crise sanitaire a profondément modifié les modes de travail. Brussels International s'est bien sûr adaptée à ces nouvelles approches, comme le télétravail ou la collaboration à distance, défi plus grand encore pour une administration à vocation internationale.

Soulignons à cet égard la capacité qu'a démontrée le Service public régional de Bruxelles à s'adapter rapidement à ce nouvel environnement, fournissant à ses collaborateurs et collaboratrices les outils adéquats.

Il faudra continuer dans cette voie et adapter notre fonctionnement au travail hybride. Et je sais que je peux compter sur le soutien des différents responsables et sur l'agilité de toute l'équipe.

La rédaction de ce rapport nous a fait prendre conscience des nombreuses réalisations déjà engrangées, mais aussi des grands chantiers à finaliser et concrétiser. De nombreux projets continueront à nous mobiliser les prochaines années. Pour n'en citer que quelques-uns: lancer, dès 2022, la programmation FEDER 2021-2027 sans oublier la clôture et l'opérationnalité pour 2025 des projets de la programmation 2014-2020 ; coordonner la mise en œuvre des projets RRP (Plan pour la reprise et la résilience) et BAR (Réserve d'ajustement au Brexit) bruxellois dans le respect des obligations et délais européens ; préparer au mieux et surtout réussir la contribution bruxelloise à la Présidence belge de l'Union européenne du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Je ne peux terminer cet avant-propos sans remercier très chaleureusement toute notre équipe qui, grâce à son professionnalisme et son assiduité, a permis à la Direction générale de relever ses premiers défis. Et c'est ensemble que nous relèverons les challenges de demain.

Anne Claes,  
Directrice générale de Brussels International





# Objectifs & missions

Brussels International est la clé de voûte de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) en ce qui concerne l'ensemble de ses relations et contacts internationaux.

L'organisation poursuit de nombreux objectifs stratégiques. Elle vise à asseoir la vocation internationale de la RBC et son statut de capitale de l'Europe en assurant la promotion de son identité, de ses atouts et de ses intérêts. Elle a également pour objectif de positionner la Région bruxelloise en tant qu'acteur dynamique sur la scène internationale, un acteur qui défend ses intérêts de région urbaine tant dans les structures de concertation interfédérale qu'auprès des instances européennes et internationales ad hoc.

Brussels International veille à répondre aux obligations légales européennes et internationales de la RBC, à sensibiliser et mobiliser toutes les parties prenantes bruxelloises à ces obligations ainsi qu'à peser sur le processus décisionnel européen.

Elle répond ou contribue au mieux aux objectifs européens et aux engagements internationaux, et veille à saisir les opportunités de financements européens ainsi qu'à gérer au mieux les projets et financements européens.

Grâce aux fonds européens, et plus spécifiquement le Fonds européen de développement régional (FEDER), Brussels International participe activement au développement de la RBC en matière d'innovation, d'environnement, de développement économique et socioculturel. Elle s'emploie également à assurer l'utilisation optimale des fonds alloués.

Brussels International contribue aussi activement à la promotion et à la visibilité de la Région bruxelloise aux niveaux local, national et international.

Elle participe au développement durable des zones urbaines et autorités locales dans les pays en développement ainsi qu'à la sensibilisation de la population bruxelloise à la citoyenneté mondiale et solidaire.

Enfin, Brussels International veille à permettre les mouvements d'armes et de biens à double usage de et vers la RBC, dans le respect des réglementations en vigueur et dans une optique de promotion de la paix, de respect des droits de l'homme et de la sécurité internationale.

Toutes ses actions et projets – que ce soit en termes de relations internationales, du FEDER, de promotion ou de rayonnement de la RBC en soutenant les initiatives les plus prometteuses pour l'image nationale et internationale –, convergent vers des objectifs communs: contribuer à la qualité de vie des Bruxelloises et Bruxellois, développer l'attractivité de la Région et être pleinement partie prenante de son dynamisme.

En bref, Brussels International a pour missions de définir, mettre en œuvre et coordonner une politique internationale structurée et cohérente. Elle réalise ces missions en coordonnant les objectifs et priorités aux niveaux européen et international dans chaque domaine de compétence régionale, en préparant les prises de position dans bon nombre de dossiers transversaux, en opérant un choix de partenaires étrangers ou encore en identifiant les opportunités de promotion de la RBC dans le monde.

**Les missions de Brussels International peuvent se résumer comme suit :**

- ✓ coordonner les positions de la RBC dans les dossiers européens et internationaux, et défendre ces positions dans les structures de concertation interfédérale ainsi qu'auprès des instances européennes et internationales ad hoc;
- ✓ assurer les obligations légales de la RBC sur les plans européen et international (ratification des traités, coordination de la transposition des directives, licences armes, rapports, etc.);
- ✓ préparer et mettre en œuvre les programmes opérationnels du FEDER, informer, gérer les projets et assister les porteurs de projets cofinancés par le FEDER;
- ✓ développer les expertises et offrir des services en matière de financements européens;
- ✓ conclure et mettre en œuvre des accords de coopération internationaux bilatéraux avec des villes ou régions;
- ✓ participer activement aux travaux de réseaux de villes et de régions, et bénéficier de leurs projets et programmes;
- ✓ contribuer à la promotion et au rayonnement de la RBC en soutenant des initiatives prometteuses pour son image ainsi qu'en organisant et coordonnant la participation de la RBC à des événements internationaux ou d'envergure internationale;
- ✓ offrir des services professionnels (informations, conseils, avis sur les matières imparties, soutien pour les déplacements à l'étranger et protocole) aux parties prenantes de Brussels International.

# Ressources humaines & organigramme

Bruxelles International, l'une des huit administrations du Service public régional de Bruxelles (SPRB), est chargée de coordonner les relations et engagements européens de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) ainsi que de la représenter dans le monde. Placée sous la responsabilité de sa Directrice générale, Anne Claes, elle est actuellement composée de deux directions :

- la direction des Relations extérieures,
- la direction FEDER (Fonds européen de développement régional).

L'administration compte aussi deux cellules transversales :

- la cellule Finances et budget,
- la cellule Communication.

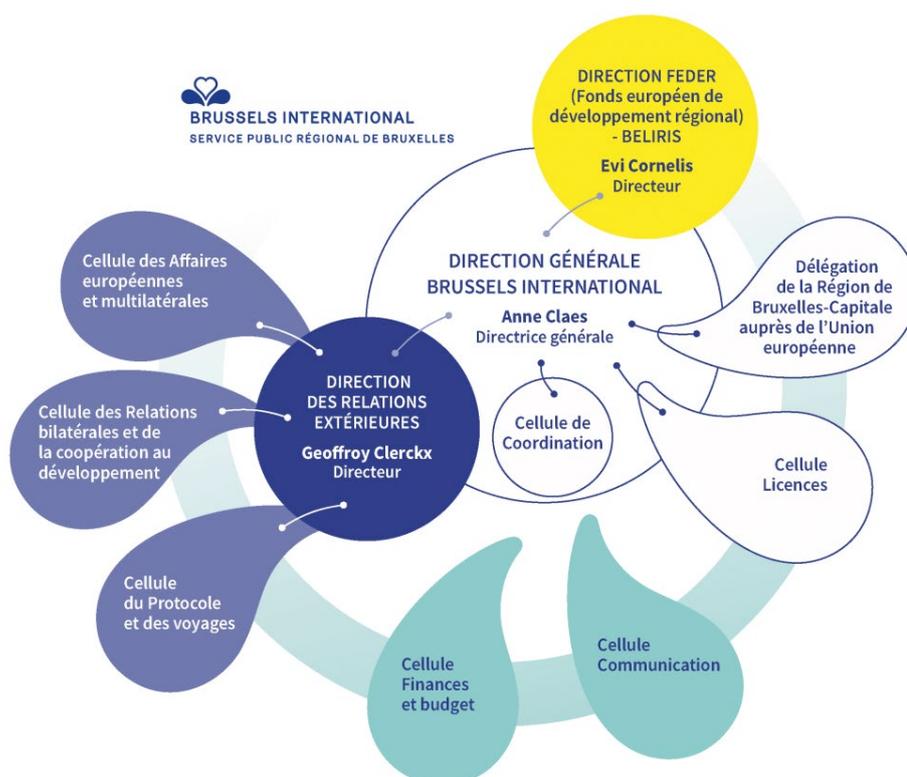
Deux cellules sont, en outre, placées directement sous la responsabilité de la Directrice générale :

- la cellule Licences,
- la délégation de la Région de Bruxelles-Capitale auprès de l'Union européenne (UE).

La Directrice générale est également assistée par une cellule de Coordination.

Brussels International compte à ce jour 63 collaboratrices et collaborateurs, répartis au sein de ses différentes unités administratives.

L'organigramme actuel sera amené à évoluer en fonction de la réalisation des objectifs assignés.



## Mutualisation des ressources

La création de la nouvelle administration, sa structuration et réorganisation sans aucun renfort de personnel ont nécessité beaucoup d'agilité, de flexibilité et de mutualisation des ressources.

Tout d'abord, dans un souci d'efficacité, une mutualisation des services transversaux en matière de communication et de finances a été opérée.

Les directions FEDER et des Relations extérieures comptaient chacune un chargé de communication, travaillant jusqu'alors de manière indépendante. Ces chargés de communication ont été réunis au sein d'une même unité et collaborent désormais étroitement, en vue de synchroniser au mieux leurs actions et de favoriser une communication aux effets croisés.

Il en a été de même pour les services financiers. Les directions FEDER et des Relations extérieures comptaient chacune une équipe consacrée aux finances et budgets. Si chaque unité administrative conserve ses spécificités qui nécessitent des traitements circonstanciés et séparés, une partie du contrôle administratif et des opérations de paiement a été mutualisée au sein d'un pôle 'finances' commun.

Le grand avantage de ces collaborations renforcées réside dans le fait qu'elles fournissent des 'backups' aux collaboratrices et collaborateurs, permettant ainsi une gestion plus efficace et efficiente des moyens humains ainsi que des dossiers.

Ensuite, en vue d'étendre et d'amplifier certaines de nos missions, une mutualisation et un renforcement des expertises ont été favorisés, notamment via le lancement de trois projets transversaux qui ont, à ce jour, livré leurs premières réalisations.

### 1. Mise sur pied d'un service du Protocole et des voyages

La première phase du projet de mise sur pied d'un service du Protocole et des voyages s'est concentrée sur la rédaction de la nouvelle circulaire relative aux voyages de services à l'étranger, adoptée par le Gouvernement bruxellois le 15 juillet 2021, ainsi que sur un Guide du protocole (adopté le 22 juillet 2021) qui décrit les procédures et services offerts

aux membres du Gouvernement et aux hauts fonctionnaires du SPRB, services qui devraient s'étendre progressivement à l'ensemble de la Région.

### 2. Mise en place d'un mécanisme de coopération structurée permanente

Le premier rapport annuel du Gouvernement concernant la politique commerciale et d'investissement européenne et internationale est le fruit d'une étroite collaboration entre Brussels International (cellule multilatérale des Relations extérieures et délégation auprès de l'UE) et hub.brussels dans le cadre du projet de 'Mise en place d'un mécanisme de coopération structurée permanente' de cette matière. L'objectif de ce partenariat est de partager les expertises en vue de faire entendre la voix de la RBC dès la phase de négociation des accords, d'accélérer la phase de ratification et d'informer des opportunités découlant de ces accords.

### 3. Mise sur pied d'un pôle d'expertise dédié à l'UE

La mise sur pied d'un pôle d'expertise dédié à l'UE rentre également dans cette approche de collaboration des unités administratives et de partage de connaissances en matière d'opportunités et de financements européens. La mutualisation des expertises de la direction FEDER et de celle des Relations extérieures au sein de ce pôle a ainsi notamment permis de positionner Brussels International pour la coordination de la partie bruxelloise du Plan pour la reprise et la résilience (RRP) ainsi que pour la Réserve d'ajustement au Brexit (BAR).

Enfin, pour assurer la cohérence des actions et positionnements de la RBC à l'international, des partenariats stratégiques ont été conclus, et des mécanismes de coordination mis en place ou tout simplement renforcés.

Ainsi, la signature d'un protocole de coopération avec hub.brussels, visit.brussels et le Commissariat à l'Europe et aux Organisations internationales (CEIO) ainsi que la tenue régulière d'un comité de coordination à l'international, participent à créer des synergies entre les principaux acteurs bruxellois à l'international et à assurer la cohérence de leurs actions. De même, les plateformes de coordination et concertation (rebaptisées Cordi-UE et Cordi-Relex),

qui rassemblent tous les deux mois les correspondants européens et internationaux des administrations , OIP<sup>1</sup> et OAA<sup>2</sup>, permettent les échanges d'informations et d'expertises nécessaires.

La suite de ce chapitre parcourt les différentes matières traitées par Brussels International:

- les relations bilatérales,
- la coopération au développement,
- les relations publiques,
- le protocole,
- les voyages de service,
- les affaires multilatérales,
- les affaires européennes,
- le FEDER,
- Beliris,
- l'octroi des licences relatives aux mouvements d'armes, de produits liés à la défense et de biens et technologies à double usage,
- la communication,
- les finances et le budget,
- la coordination transversale.

---

1 Organismes d'intérêt public.

2 Organismes administratifs autonomes.

# Les relations bilatérales

La coopération bilatérale soutient les différentes politiques régionales en facilitant les relations politiques, économiques, touristiques, culturelles et académiques de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Pour ce faire, la cellule des Relations bilatérales et de la coopération au développement collabore avec une série de partenaires étrangers ainsi qu'avec divers acteurs bruxellois, publics et privés, actifs à l'international.

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, 2021 a été une année particulière, rythmée par des mesures sanitaires tant en Région bruxelloise qu'à l'étranger. Cette situation a fortement impacté nos relations bilatérales, en réduisant – comparativement aux années précédentes – l'accueil de délégations étrangères ainsi que nos missions dans d'autres pays.

La cellule des Relations bilatérales et de la coopération au développement a cependant concrétisé de nombreux projets, en gardant comme ligne de conduite un ciblage plus marqué vers ses partenaires ayant une valeur économique et/ou une valeur ajoutée spécifique et/ou une proximité culturelle et de diasporas avec la RBC. D'autres villes et régions partenaires ne répondant pas forcément à ces critères ont toutefois été retenues comme prioritaires en 2021, pour autant qu'un événement majeur ponctuel (par ex. l'anniversaire d'un accord de coopération) ou récurrent (par ex. une biennale d'art) s'y déroule.

## Signature de nouveaux accords bilatéraux

En 2021, quatre accords bilatéraux ont été conclus entre la RBC et ses partenaires.



Signature d'un MoU avec la Ville de Quito (Équateur), le 13 janvier 2021

### • Ville de Quito (Équateur)

Le 13 janvier 2021, un mémorandum d'entente (Memorandum of Understanding, MoU) a été signé virtuellement entre Quito et la RBC. Ce MoU permet aux partenaires d'explorer des pistes de coopération dans les secteurs du développement urbain et du logement, de l'environnement, de l'économie, de la mobilité et des transports, du tourisme, des sciences, de la recherche et de l'innovation, de la sécurité et de la prévention, de l'égalité des chances, de la santé publique ou encore de la culture.

- **Municipalité métropolitaine d'Istanbul**

Le 11 février 2021, un MoU a été signé virtuellement avec la Municipalité métropolitaine d'Istanbul. Il reprend les mêmes thématiques de travail que le MoU signé avec Quito.



Signature d'un MoU avec la Municipalité métropolitaine d'Istanbul, le 11 février 2021

- **Municipalité métropolitaine d'Ankara**

Le 26 octobre 2021, un MoU a été signé entre Ankara et la RBC, lors d'une mission bilatérale en Turquie. Ce mémorandum reprend les mêmes thèmes de coopération que celui signé avec Istanbul.



Signature d'un MoU avec la Municipalité métropolitaine d'Ankara, le 26 octobre 2021

- **Région Île-de-France**

Le 24 septembre 2021, la RBC a renouvelé son accord de coopération bilatérale avec la Région Île-de-France. La poursuite de cet accord permettra aux deux partenaires de coopérer dans les domaines d'intérêt commun suivants : l'industrie, l'économie productive et manufacturière, l'espace public, l'aménagement urbain, les villes intelligentes et le logement, l'environnement, l'enseignement supérieur, la jeunesse, l'égalité des chances ou encore la culture.



Renouvellement de l'accord de coopération bilatérale avec la Région Île-de-France, le 24 septembre 2021

## Lancement d'un appel à projets sur des thématiques d'intérêt commun

En juin 2021, la RBC a lancé un appel à projets conjoint avec le Québec. Cet appel à projets vise à encourager l'échange de savoir-faire et d'expertises. Il promeut par ailleurs la mobilité entre acteurs bruxellois et québécois désirant contribuer à la transition économique, dans les secteurs de la recherche et de l'innovation ainsi que de l'économie.

Quatre projets ont été sélectionnés dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la mobilité professionnelle internationale, de l'urbanisme transitoire (c'est-à-dire la mise en location, à tarifs abordables, d'immeubles vacants au profit d'associations et de start-ups de l'économie sociale et solidaire) et de l'incubation technologique en sciences de la vie. Un comité de suivi mixte Québec-RBC a par ailleurs été organisé.

### Un projet de R&D collaboratif entre l'Université McGill (Québec) et l'Université libre de Bruxelles

Le projet de recherche et développement collaboratif pour la conception d'une nouvelle génération de l'intelligence multi-robots, mené par l'École d'informatique de l'Université McGill et l'Institut de recherches interdisciplinaires et de développements en intelligence artificielle de l'Université libre de Bruxelles (ULB), est l'un des quatre projets retenus suite à l'appel à projets lancé conjointement par la RBC et le Québec.

Les chercheurs comptent obtenir, à court terme, des résultats de recherches sur un système multi-robots robuste, hétérogène et auto-organisé, qui aurait une application potentielle dans les transports pour les villes intelligentes. La contribution scientifique comprendra une solution algorithmique d'apprentissage continu des robots aux nouveaux schémas coopératifs.



### Échanges de bonnes pratiques et/ou de politiques innovantes dans des domaines d'intérêt commun, au bénéfice des politiques régionales bruxelloises

Une série d'échanges ont été organisés tout au long de l'année 2021 avec les partenaires prioritaires de la RBC.

- Land de Berlin: organisation d'une mission ministérielle à Berlin en juillet 2021, avec pour thématique la politique des grandes villes.
- Métropole européenne de Lille (MEL): poursuite des travaux initiés en 2019 selon les trois axes de l'attractivité, de l'aménagement durable du territoire et de l'Union européenne.
- Région Île-de-France: préparation et signature d'un nouvel accord de partenariat et organisation de visites

de terrain (quartier durable, prolongement d'une ligne de métro et école de la deuxième chance) durant les Brussels Days à Paris ; accueil d'une élue en charge de la gastronomie dans le cadre du festival eat! BRUSSELS et élaboration d'un programme de travail sur la valorisation du patrimoine gastronomique.



Rencontre entre Valérie Lacroute, Vice-Présidente du Conseil régional d'Île-de-France chargée de l'Agriculture et de l'Alimentation, et les fondateurs de BeCook! et de Foodiz

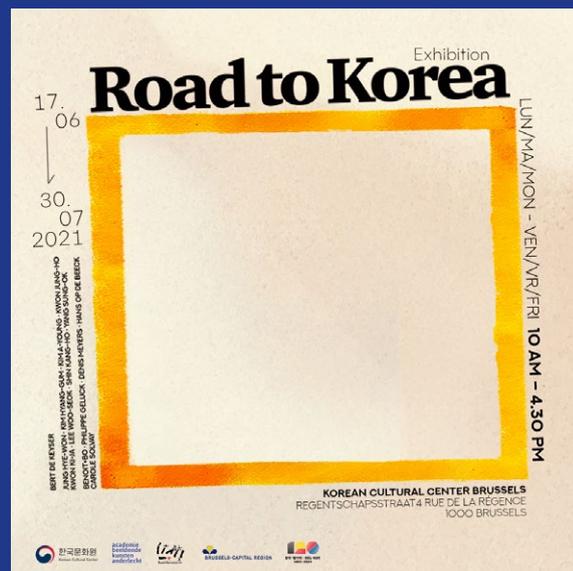
- La Havane: participation d'artistes bruxellois à la Semaine belge et à la biennale d'Art contemporain à La Havane ; organisation d'une mission ministérielle bruxelloise durant la Semaine belge, axée sur la collaboration culturelle et académique ainsi que l'inclusion et l'égalité des chances, en présence de représentants de la Vrije Universiteit Brussel (VUB), de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et de divers acteurs du secteur culturel (KANAL-Centre Pompidou, Maison Autrique, Art & Marges Musée, Créahm).
- District de Washington: préparation d'une exposition sur l'architecture contemporaine durable en collaboration avec urban.brussels.



Semaine belge à La Havane : mise en valeur des artistes en situation de handicap avec les expositions du Créahm et du Art & Marges Musée

### Six artistes bruxellois à Séoul

Fin octobre 2021, à l'occasion du 120<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la Belgique et la République de Corée, et dans le cadre du premier Belgian Festival à Séoul, Brussels International a exposé au centre culturel KOTE les œuvres de six artistes bruxellois : Philippe Geluck, Denis Meyers, Carole Solvay, Hans Op de Beeck, Bert De Keyser et Benoît+Bo. Malgré des mesures sanitaires très strictes, l'exposition a connu un succès sans précédent, avec plus de 2.000 visiteurs durant le week-end d'ouverture.



Belgian Festival de Séoul : affiche de l'exposition d'art contemporain Road to Korea

- Ville de Séoul: dans le cadre des 120 ans de relations diplomatiques entre la Belgique et la République de Corée, participation de la RBC au Belgian Festival à Séoul par le biais d'une exposition d'art contemporain (voir encadré ci-dessus) ; organisation d'une première vision de l'exposition au Centre culturel coréen de Bruxelles.
- Municipalité de Pékin, Province du Sichuan, Ville de Xi'an: dans le cadre de la visite de l'Ambassadeur belge en Chine à l'occasion des 50 ans de relations diplomatiques entre la Belgique et la Chine, organisation de soirées bruxelloises à Chengdu (Sichuan) et Xi'an, en



Ville de Séoul : Co-curateur de l'exposition, Daniel Verheyden (4<sup>e</sup> personne à partir de la droite), membre de la cellule des Relations bilatérales, présente les œuvres de Benoît+Bo à Han Tae-jun (3<sup>e</sup> personne à partir de la droite), Président du Ghent University Global Campus - Korea (GUGC-K) et à S.E. François Bontemps (2<sup>e</sup> personne à partir de la droite), Ambassadeur de Belgique en République de Corée.

collaboration avec hub.brussels ; participation virtuelle de la RBC à un séminaire sur la culture et le tourisme, organisé par la Province du Sichuan ; participation de la RBC à la Beijing Design Week.



Province du Sichuan : présentation des atouts culturels et touristiques de la RBC par Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois en charge des Relations extérieures, lors d'une conférence virtuelle organisée par la Province du Sichuan avec ses régions sœurs



Chengdu : accueil de Zhang Yechu, Vice-Directeur général du service des Affaires étrangères du Sichuan, par S.E. Jan Hoogmartens, Ambassadeur belge en Chine

- Vilnius: en prélude à la visite d'État reportée à 2022, échanges virtuels entre responsables bruxellois (cirb.brussels) et vilnois sur la thématique des Smart Cities.
- Municipalités métropolitaines d'Istanbul et d'Ankara: préparation et accompagnement d'une mission ministérielle transversale politique et économique, afin de lancer officiellement les relations bilatérales entre la RBC et les deux municipalités turques, ainsi que d'identifier des thématiques d'intérêt commun ; participation d'une dizaine d'entreprises bruxelloises afin d'engager des partenariats concrets avec des homologues turcs et de célébrer les 20 ans d'existence du bureau économique et commercial bruxellois à Istanbul.



# La coopération au développement

La coopération bruxelloise au développement a pour objectif le développement durable inclusif et le respect des droits humains, afin, d'une part, d'améliorer les conditions de vie des populations dans les pays en développement et, d'autre part, de contribuer à la consolidation d'une communauté internationale équitable et solidaire.

Suite à l'entrée en vigueur, en 2017, d'une ordonnance-cadre, la cellule des Relations bilatérales et de la coopération au développement concentre ses actions autour des zones et enjeux urbains. Ce choix correspond également aux spécificités et à l'expertise de Bruxelles en tant que métropole.

La Région de Bruxelles-Capitale (RBC) est un donateur modeste qui, malgré la crise de la Covid-19, a continué à augmenter son budget en matière de coopération au développement. Celui-ci a ainsi évolué de 504.000 euros en 2015 à plus de 1.500.000 euros en 2021. Plus de 70% ont été alloués à des subventions en faveur d'organisations de la société civile.

En 2021, la coopération bruxelloise au développement a maintenu le cap de ses programmes phares, comme l'appel à projets pour des initiatives dans les pays en voie de développement (appel à projets Sud) et l'appel à projets pour la citoyenneté mondiale et solidaire des jeunes Bruxellois et Bruxelloises (appel à projets Citoyenneté mondiale et solidaire). De nouveaux projets ont également été initiés, notamment en matière de sensibilisation au commerce équitable ainsi qu'au sein de la plateforme Soliris.brussels<sup>3</sup>. Face à la crise de la Covid-19, la RBC a fait preuve d'une certaine flexibilité dans la gestion des projets soutenus.

Enfin, toujours dans le cadre de la lutte contre la pandémie, une aide humanitaire a été octroyée.

## Renforcer les capacités des régions partenaires en matière de résilience urbaine, notamment à Rabat et Kinshasa

Soutenir la résilience urbaine des villes du Sud est essentiel en vue d'assurer une planète viable et équitable à l'horizon 2030.

Afin de contribuer à cet objectif, la RBC concentre ses efforts sur quatre régions partenaires: essentiellement la Région de Rabat-Salé-Kénitra (Maroc) et la Ville-Province de Kinshasa (République démocratique du Congo), et, dans une moindre mesure, la Municipalité de Chennai (Inde) et le District de Paramaribo (Suriname).

Dans ce contexte, les réalisations et projets suivants peuvent être épinglés.

- L'édition 2021 de l'appel à projets Sud, axé sur le développement économique durable et inclusif, a été organisée par Brussels International et hub.brussels. Sept projets ont été retenus et bénéficient d'un financement de la RBC pour un montant total de 450.000 euros.
- UNICEF Belgique a été financé à hauteur de 170.000 euros, dans le cadre d'un partenariat entamé en 2010 en vue d'assurer l'assainissement hydrique des écoles en périphérie urbaine de Kinshasa.

<sup>3</sup> Soliris.brussels est une plateforme multi-acteurs qui fédère et mutualise les contributions à la coopération au développement des communes, de la Région bruxelloise, d'associations, d'organisations de la diaspora, des acteurs de la coopération non gouvernementale et autres représentants de la société civile.

L'appel à projets Sud soutient des projets innovants, comme le projet 'Leaving no one behind – empowerment des entrepreneurs LGBTI+ et leur communauté à Kinshasa', porté par 11.11.11 en partenariat avec l'asbl Çavaria et l'association congolaise 'Si jeunesse savait'. Ce projet, entamé en novembre 2021 pour une durée de 16 mois, a pour objectif l'autonomisation socio-économique de la communauté LGBTI+ à Kinshasa. Le premier volet consiste à cartographier les besoins et opportunités, pour les entrepreneurs LGBTI+ et leur communauté. Ensuite, un volet de renforcement des capacités de ces entrepreneurs sera mis en place et un appel à micro-projets sera mené auprès d'entrepreneurs LGBTI+. Par ailleurs, des structures communautaires seront sensibilisées afin de lutter contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBTI+, avec comme porte d'entrée le droit à la santé.

Cet appel à projets permet également de soutenir le travail de petites associations issues de la diaspora, comme l'asbl Bawasa. Celle-ci a été sélectionnée pour former en menuiserie 25 jeunes défavorisés de Kinshasa, et notamment des personnes sourdes et malentendantes. Après une formation de deux ans, les jeunes pourront soit s'installer comme menuisiers indépendants en bénéficiant d'un kit de matériel, soit être engagés par des chefs de chantier dans le secteur de la construction.



Appel à projets Sud : appui aux activités génératrices de revenus des membres de l'association des Mamans Maraichères à Kinshasa – ©ADRA RDC



Assainissement hydrique des écoles en périphérie urbaine de Kinshasa – © UNICEF RDC

- Une subvention de 225.000 euros a été octroyée à Enabel<sup>4</sup> pour le soutien de l'Hôpital Saint-Joseph de Kinshasa, désigné comme l'une des structures de prise en charge des cas de Covid-19 de la ville. Cette subvention a été octroyée en réponse à l'appel du gouvernement congolais pour le financement et la mise en œuvre des actions du plan national de riposte contre la Covid-19. Elle consiste en grande partie à fournir des médicaments et équipements de protection individuelle.



Ateliers artistiques dans le cadre du projet porté par l'asbl Connexion, dont l'objectif est de soutenir les créations de jeunes artistes à Kinshasa et de stimuler le dialogue avec des artistes bruxellois – © Danny Willems



- D'autres subventions, hors appel à projets, ont également été octroyées à des associations actives à Kinshasa, notamment dans le cadre du soutien au secteur culturel comme vecteur de développement socio-économique.

## Promouvoir la citoyenneté mondiale et solidaire sur le territoire de la RBC

La RBC entend sensibiliser les jeunes Bruxellois et Bruxelloises aux enjeux globaux, et les aider à développer un esprit critique vis-à-vis des informations qu'elles et ils reçoivent quotidiennement sur l'état du monde.

Afin de contribuer à cet objectif, la coopération bruxelloise au développement a réalisé en 2021 plusieurs actions, à Bruxelles et à l'international.

- L'édition 2021 de l'appel à projets Citoyenneté mondiale et solidaire a permis de sélectionner 11 projets de sensibilisation des jeunes Bruxellois et Bruxelloises, pour un montant total de 199.201 euros.

### Le projet 'All Together – Millenium Youth' de l'association bruxelloise Diogene

L'association Diogene met en place, durant l'année scolaire 2021-2022, un programme de formation des jeunes destiné à les initier à la pensée critique et constructive, à encourager des comportements respectueux et solidaires en tant que citoyens responsables face aux inégalités ainsi qu'à favoriser une ouverture d'esprit face au multiculturalisme. Ce programme sera par la suite diffusé à plus large échelle, et mis à la disposition des enseignants de l'enseignement formel et non formel ainsi que de tous les acteurs qui travaillent avec des jeunes.



Appel à projet Citoyenneté mondiale et solidaire : atelier d'insertion professionnelle accueillant des jeunes en forte précarité – © DBROEJ

<sup>4</sup> Enabel est l'agence belge de développement. Elle met en œuvre la politique belge en matière de coopération au développement international.

- Le volet 'Diasporas' de la plateforme bruxelloise de solidarité internationale Soliris.brussels soutient des diasporas issues de pays en développement et vivant en RBC, afin d'en faire de véritables forces de la Région, à Bruxelles et à l'international. Ce volet s'est poursuivi en 2021, au travers de la subvention octroyée en 2020 au CNCD-11.11.11.<sup>5</sup> Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué avec certaines communes bruxelloises, afin de jeter les bases du volet 'Communes' de la plateforme Soliris.brussels qui démarrera en 2022.



- Brussels International a contribué au lancement de la campagne 'Faire de Bruxelles une Région du commerce équitable' et a organisé un petit déjeuner équitable pour les membres du personnel du Service public régional de Bruxelles, afin de promouvoir des modèles économiques durables et éthiques.
- Nous avons également soutenu, pour la première fois, la Fondation Daughters For Life. Celle-ci œuvre pour la défense et la promotion d'une éducation de qualité, pour

les filles et les jeunes femmes du Moyen-Orient et des pays limitrophes. La subvention est destinée au développement de la branche européenne de la Fondation, récemment implantée à Bruxelles.

## Favoriser la cohérence des politiques en faveur du développement durable

Le Comité régional bruxellois de la coopération au développement (CRBCAD) s'est réuni deux fois en 2021. Mis sur pied en 2018, le CRBCAD a pour mission de veiller à la cohérence des politiques bruxelloises en faveur du développement durable des pays du Sud. Concrètement, il permet un échange d'informations entre les institutions bruxelloises directement ou indirectement en lien avec des pays en développement, ainsi qu'un dialogue entre experts et avec les autres niveaux politiques belges. Il s'assure que les initiatives politiques prises par les services du Gouvernement et par les organismes administratifs autonomes dans d'autres domaines de compétences que la coopération au développement, soient complémentaires aux efforts consentis en la matière.

<sup>5</sup> Le Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11) est une coupole qui coordonne la voix de 90 ONG belges de solidarité internationale et de milliers de volontaires, en vue de promouvoir un monde juste et durable.

## Octroyer de l'aide humanitaire en réaction aux catastrophes



Chennai : distribution de denrées alimentaires pour les populations les plus impactées par la crise sanitaire – ©WSM

Comme en 2020, la Région bruxelloise est restée solidaire en accordant, en plus de ses programmes habituels, une aide humanitaire de 225.000 euros suite à la nouvelle vague de Covid-19 qui a touché l'Inde de manière très virulente en mars 2021. Ce soutien financier a permis à We Social Movements (WSM)<sup>6</sup> de travailler avec ses partenaires indiens, afin d'aider directement les travailleurs migrants et du secteur informel de Chennai et ses environs, en répondant à leurs besoins de base et en assurant un accès internet aux enfants déscolarisés.



Chennai : atelier de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire – ©WSM

<sup>6</sup> WSM est l'ONG du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) et de ses organisations constitutives. Elle œuvre à renforcer des mouvements sociaux sur plusieurs continents et les rassemble sous forme de réseaux, afin que les générations actuelles et futures puissent bénéficier du droit universel à une vie digne et à une protection sociale.

# Les relations publiques

La direction des Relations extérieures organise ou coordonne la participation de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à de grands événements : expositions universelles et internationales, Brussels Days, volet international du festival eat! BRUSSELS, colloques internationaux, visites d'État ou encore missions princières.

La pandémie de Covid-19 a, bien sûr, eu un impact retentissant sur l'organisation de ces grands événements. Planifiés, préparés, reportés, annulés, peu d'entre eux ont pu se tenir et certains ont vu leur formule profondément modifiée.

## Visites d'État et missions princières

La RBC n'a pu participer, en 2021, à aucune visite d'État ou mission princière, malgré les importantes préparations déjà effectuées pour la plupart d'entre elles.

Une visite d'État en Italie, initialement planifiée du 23 au 25 mars 2020, avait été reportée du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2021 mais elle n'a pas pu se concrétiser, annulée quelques jours seulement avant le départ. S.M. le Roi Philippe a finalement effectué une visite officielle en Italie avec une délégation restreinte.

Une visite d'État en Lituanie était également prévue mais elle a été reportée à l'automne 2022. Les autres visites d'État programmées, notamment en Afrique du Sud, n'ont pas pu se dérouler.

Les missions princières prévues aux États-Unis et au Sénégal ont également été reportées.

## Le festival eat! BRUSSELS

Après son annulation en 2020, le festival eat! BRUSSELS était de retour en septembre 2021, avec une formule inédite dans le respect des mesures sanitaires : 'Dinners by eat! BRUSSELS', un programme de dix soirées de dîners assis, réunissant 200 convives chaque soir. Cette édition 2021 d'eat! BRUSSELS s'est déroulée dans le somptueux écrin de la Gare Maritime de Tour & Taxis, fraîchement rénovée.



Comme pour les éditions précédentes, Brussels International y a participé, lors de deux soirées internationales. Les lundi 6 et mardi 7 septembre, ces soirées ont mis à l'honneur certaines des villes et régions auxquelles la RBC est liée par des accords de coopération ou des MoU's : le Québec, la Métropole européenne de Lille, les Villes de La Havane, Istanbul, Xi'an et Quito, la Ville-Province de Kinshasa, la Région Île-de-France et le District fédéral du Brésil (Brasília).

Deux menus internationaux, véritables voyages culinaires, ont vu se succéder des mets de ces différentes villes et régions, emmenant les papilles des gastronomes aux quatre coins du monde.



Festival eat! BRUSSELS : S.E. Monsieur Hasan Ulusoy, Ambassadeur de la République de Turquie en Belgique, et Bernard Clerfayt, Ministre bruxellois en charge de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique et des Pouvoirs locaux

Ce festival a été l'occasion d'accueillir à Bruxelles une délégation de la Région Île-de-France, emmenée par sa Vice-Présidente Valérie Lacroute. Plusieurs ambassadeurs et membres du Gouvernement bruxellois ont rehaussé ces deux soirées de leur présence.



Festival eat! BRUSSELS : Valérie Lacroute, Vice-Présidente du Conseil régional d'Île-de-France chargée de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Barbara Trachte, Secrétaire d'État bruxelloise en charge de la Transition économique et de la Recherche scientifique

## L'Expo 2020 Dubai

Reportée d'un an en raison de la pandémie de Covid-19, l'Exposition universelle de Dubaï a débuté en octobre 2021. Brussels International a participé au long processus ayant abouti à l'ouverture du Pavillon belge dans la zone de l'exposition consacrée à la mobilité du futur, afin d'assurer la meilleure représentation possible de la RBC au sein de ce pavillon.

2021 fut aussi consacrée à la mise sur pied du programme des Journées bruxelloises qui se sont déroulées à l'Exposition universelle du 31 janvier au 4 février 2022. Brussels International a notamment organisé la présence d'opérateurs culturels et artistiques bruxellois emblématiques –

représentations de l'Ommegang, centenaire de la naissance de Toots Thielemans par le Jazz Station Big Band, installation du designer Charles Kaisin – lors de ces journées ainsi qu'à la Journée belge du 5 février 2022.



Le Pavillon belge à l'Exposition universelle de Dubaï

## Les Brussels Days à Paris

Du 22 au 24 septembre 2021, une délégation de la RBC était à Paris pour la 15<sup>e</sup> édition des Brussels Days, un événement majeur pour le rayonnement politique, économique, culturel et touristique de Bruxelles sur la scène internationale.



Brussels Days : la délégation de la RBC, accueillie au Conseil régional d'Île-de-France par sa Présidente Valérie Pécresse

Chaque année, la RBC part à la conquête d'une grande métropole dans le cadre des Brussels Days, organisés conjointement par hub.brussels, visit.brussels et Brussels International. Après Tokyo, Pékin ou encore Berlin, les Brussels Days 2021 se déroulaient à Paris. Cette mission constituait un important soutien à la relance post-Covid pour l'économie et le tourisme bruxellois.

La délégation était conduite par le Ministre-Président bruxellois Rudi Vervoort. Sven Gatz, Ministre bruxellois

chargé de l'Image de Bruxelles ainsi que Pascal Smet, Secrétaire d'État chargé des Relations extérieures, participaient également à cet événement.



Brussels Days : signature de l'accord de coopération avec la Région Île-de-France, dans l'hémicycle du Conseil régional

Durant trois jours, Bruxelles s'est dévoilée à Paris au travers de conférences, événements de réseautage, réunions politiques, visites de terrain et représentations culturelles.



Brussels Days : Sven Gatz, Ministre en charge de l'Image de Bruxelles, Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois chargé des Relations extérieures, Philippe Geluck, invité d'honneur, Rudi Vervoort, Ministre-Président de la RBC, et S.E. François de Kerchove d'Exaerde, Ambassadeur de Belgique en France

Les Brussels Days ont, entre autres, été l'occasion de rencontres officielles avec des représentants politiques de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de l'UNESCO. Dans ce cadre, la Région Île-de-France et la RBC ont renouvelé et étendu l'accord de coopération qui les lie depuis 19 ans. Un moment important, symbolisé par une signature en présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France.

Au niveau culturel, grâce au soutien de Brussels International, KANAL-Centre Pompidou a proposé des représentations dans l'espace public, permettant au pôle culturel

bruxellois de démontrer son rôle de carrefour d'échanges dans la ville.

La gastronomie ne fut pas en reste. Lors d'une soirée de networking, les convives ont pu déguster des préparations des chefs bruxellois Yves Mattagne (doublement étoilé) et Mallory Gabsi (demi-finaliste de Top Chef 2020). Le dessinateur Philippe Geluck a également rehaussé l'événement de sa présence.



Brussels Days : les chefs Yves Mattagne et Mallory Gabsi, ambassadeurs de la gastronomie bruxelloise



# Le protocole et les voyages

En 2021, une cellule du Protocole, des voyages et de la communication a été constituée au sein de Brussels International.

Elle est responsable des services présentés dans le Guide du protocole (Cf. infra) et couvre un large éventail de domaines, tels que: l'accueil de délégations étrangères, l'envoi de missions à l'étranger, la participation à des événements internationaux (expositions universelles, Brussels Days, conférences et colloques, etc.), les rencontres officielles publiques ou privées entre dignitaires étrangers et représentants de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), la participation aux visites d'État et aux missions princières, la délivrance des passeports de service, la gestion des cadeaux protocolaires, etc.

La cellule du Protocole, des voyages et de la communication a également en charge l'organisation des voyages de service, qui relèvent de la circulaire dédiée. L'intégration de la gestion de ces voyages et du protocole au sein d'une même équipe permet de réelles synergies, tant en matière de ressources partagées que d'échanges d'informations ; et donc, in fine, de meilleurs services offerts.

Les paragraphes qui suivent présentent les volets 'protocole' et 'voyages' placés sous la responsabilité de cette nouvelle cellule. Le volet 'communication' est développé plus loin, dans le chapitre consacré aux services transversaux de Brussels International.

## Protocole

En 2021, conformément à la Déclaration de politique régionale, Brussels International a initié un projet visant à mettre sur pied un service du Protocole.

Le protocole est un code bien établi qui gouverne l'ordre de préséance et les règles du comportement social lors de manifestations, publiques mais également privées, qui mettent en relation des officiels. Ce nouveau service est donc chargé de l'accueil de délégations étrangères, de la participation à de grands événements ainsi que de l'organisation de voyages dans le cadre de missions à l'étranger. L'objectif est de garantir l'échange d'informations, la cohérence stratégique et la transversalité des pratiques entre toutes les institutions bruxelloises (régionales, para-régionales et, à terme, communales).

Par ailleurs, un Guide du protocole a été approuvé par le Gouvernement bruxellois le 22 juillet 2021. Ce guide pose les principes directeurs ainsi que les pratiques protocolaires et administratives en usage pour la RBC. Il a pour objectif transversal de contribuer à l'unicité de l'image de la RBC à l'international.

Concrètement, le Guide du protocole présente notamment les outils et les procédures au travers desquels le Service du protocole soutient les membres du Gouvernement et les hauts fonctionnaires du Service public régional de Bruxelles (SPRB) en matière protocolaire. Les services offerts y sont regroupés par thématique, allant de questions très pratiques comme le placement des drapeaux ou l'obtention des visas, à des instruments de gestion et de suivi comme le Bureau des Missions et de l'Accueil des Délégations ou la banque régionale de cadeaux protocolaires, sans oublier des aspects trop souvent sous-estimés tels que la sécurité des données ou des notions qui ne pourront plus

être ignorées dans le monde de demain, comme le protocole 2.0 par visioconférence. Toutefois, la totalité de ces activités ne pourra être prise en charge qu'après renforcement des ressources humaines du service du Protocole, composé fin 2021 d'un seul collaborateur.

## Voyages

Une actualisation de la circulaire concernant les voyages de service à l'étranger a été approuvée par le Gouvernement de la RBC le 15 juillet 2021 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Cette nouvelle circulaire décrit les principes et procédures des missions effectuées à l'étranger par les membres du personnel du SPRB ainsi que par les membres des cabinets ministériels du Gouvernement. Basée sur les réalités de terrain, elle vise à renforcer les responsabilités et la transparence pour une meilleure efficacité, en s'appuyant sur trois lignes directrices :

- continuer à moderniser les procédures afin de tenir compte de la numérisation et de l'accélération des décisions à prendre qui en découle, et réaliser ainsi des économies de temps et d'argent ;
- développer une approche orientée résultats et le nécessaire lien de confiance pour y parvenir ;
- conscientiser chaque personne impliquée dans l'organisation d'un voyage à l'étranger quant à la réelle nécessité de ce déplacement, au vu de l'impact écologique et des risques liés à d'éventuelles crises sanitaires.

Des modifications ont donc notamment été apportées à la procédure de demande, d'accord et de suivi des voyages de service, ainsi qu'aux conditions d'utilisation du train et de la classe 'affaires' en avion. Ces changements permettront d'optimiser l'utilisation des ressources, d'encourager les déplacements durables, d'analyser plus en profondeur la pertinence d'un voyage, et de mieux diffuser l'information au sein de l'administration et du Gouvernement.



# Les affaires multilatérales

En 2021, les échanges et positions de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) en matière de politique multilatérale se sont concentrés sur deux thématiques prioritaires : les droits de l'homme, au sens large du terme, et la relance post-Covid.

L'accent a également été mis sur le développement des expertises, de la compréhension, de la coopération et des synergies dans le domaine de la politique commerciale et d'investissement européenne et internationale, en vue d'assurer un meilleur suivi de l'ensemble du processus, de la négociation à la mise en œuvre des accords en cette matière.

## Accords de commerce et d'investissements

Dans sa Déclaration de politique générale, le Gouvernement bruxellois pose comme condition que les accords de commerce et d'investissements comprennent des clauses sociales et environnementales, assorties de mécanismes efficaces de mise en œuvre et de suivi. Des clauses relatives au respect des droits de l'homme et des normes fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT)<sup>7</sup> doivent également y figurer. Le Gouvernement soutient aussi la conclusion de la convention multilatérale contraignante sur le respect des droits de l'homme par les sociétés transnationales, en cours de négociation au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Dans le cadre du projet de mise en place d'une coopération structurée permanente en matière de politique commerciale et d'investissement européenne et internationale, la

délégation de la RBC auprès de l'Union européenne (UE), la cellule des Affaires multilatérales et européennes de la direction des Relations extérieures et [hub.brussels](https://www.hub.brussels), travaillent en étroite collaboration pour assurer le meilleur suivi possible de ces priorités.

Pour donner forme à cette coopération et la rendre durable, ces instances ont rédigé un vade-mecum qui définit, entre autres, le rôle de chaque partie dans les différentes phases de conclusion d'un accord, de sa négociation à sa mise en œuvre. Une base de données et un tableau de bord ont été développés pour assurer un échange efficace d'informations aux différentes étapes de la procédure. Enfin, elles ont été à l'origine du premier rapport annuel du Gouvernement bruxellois sur la politique européenne et internationale en matière de commerce et d'investissements.

## Organisations internationales

Brussels International collabore avec le Service public fédéral des Affaires étrangères et coordonne régulièrement les contributions de la RBC aux différents mécanismes de contrôle des organisations internationales.

En 2021, une attention particulière a été portée sur deux de ces exercices de suivi en matière de droits de l'homme. Dans les deux cas, un rapport a été rédigé et un dialogue entamé entre la Belgique et l'ONU, donnant lieu à une série de recommandations visant à améliorer la situation des droits humains.

En avril 2021, le comité d'experts des Nations Unies chargé de surveiller la mise en œuvre et l'interprétation de la

<sup>7</sup> Unique agence 'tripartite' de l'Organisation des Nations Unies, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 États membres afin d'établir des normes internationales, d'élaborer des politiques et de concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) a examiné la manière dont la Belgique mettait en œuvre ce traité antiraciste.

L'Examen périodique universel (EPU)<sup>8</sup> de mai 2021 a, à son tour, constitué pour le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies une évaluation par les pairs, où presque tous les États membres ont posé des questions sur la situation des droits de l'homme en Belgique et ont formulé des recommandations. Ces recommandations portaient sur le racisme et la non-discrimination, les droits des personnes handicapées, les droits économiques et sociaux ainsi qu'une série d'autres sujets dont certains ne relèvent cependant pas des compétences régionales.

Par ses examens économiques bisannuels, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dresse, à son tour, une analyse complète de l'évolution économique de la Belgique, en soulignant les principaux défis économiques et en formulant les recommandations pour les relever. Début octobre 2021, un échange à distance a eu lieu entre les membres de la délégation Fact Finding et des spécialistes de la plupart des domaines de compétence régionale. L'objectif est de participer à de nouveaux échanges afin que le rapport puisse être finalisé avant l'été 2022.

## Réseaux urbains et régionaux

La participation de la RBC aux réseaux de villes et régions dont elle est membre aura encore été marquée en 2021 par la Covid-19. De nombreux échanges se sont déroulés en visioconférence, même si un certain nombre d'événements ont eu lieu à l'étranger à l'automne. La reprise économique post-Covid a bien entendu constitué un thème majeur lors de ces échanges.

Après une interruption due à la crise sanitaire en 2020, Eurodyssée, programme d'échange pour les jeunes chômeurs de 18 à 35 ans organisé par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), a repris ses activités. En 2021, 20 jeunes



Photo de famille lors de l'Assemblée générale 2021 d'Eurocities, à Leipzig

<sup>8</sup> L'Examen périodique universel (EPU) est un processus qui consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des États membres de l'ONU en matière de droits de l'homme. Il s'agit d'un processus mené par les États, sous les auspices du Conseil des droits de l'homme. Ce dernier fournit à chaque État l'opportunité de présenter les mesures qu'il a prises pour améliorer la situation des droits de l'homme sur son territoire et remplir ses obligations. Mécanisme central du Conseil des droits de l'homme, l'EPU est conçu pour assurer une égalité de traitement à chaque pays.

ont été accueillis à Bruxelles et 37 jeunes bruxellois ont été envoyés dans des régions partenaires à l'étranger.

Du 3 au 5 novembre 2021, l'Assemblée générale d'Eurocities s'est tenue sur le thème 'Le pouvoir des villes - transformer la société'. Pascal Smet, Secrétaire d'État bruxellois en charge des relations européennes et internationales, y a participé dans le cadre d'un débat intitulé 'Relance économique durable: vivre et travailler dans des villes résilientes'. Ce débat était organisé à partir du constat de l'urgence de la relance, une problématique particulièrement présente dans les villes où des secteurs entiers ont été durement touchés par la pandémie.

Les 11 et 12 novembre 2021, le Secrétaire d'État Pascal Smet a également participé à la réunion annuelle des autorités métropolitaines européennes (European Metropolitan Authorities, EMA) à Porto (Portugal). Ce réseau entend donner une voix active aux autorités métropolitaines européennes, et contribuer de manière objective et efficace au processus décisionnel de l'UE. L'édition 2021 avait pour thème 'Comment stimuler les zones métropolitaines climatiquement neutres: vert, intelligent et résilient'. À l'issue de la réunion, les représentants politiques ont notamment exprimé leur intention de s'attaquer à la crise climatique par des mesures ambitieuses.



Photo de famille lors la réunion annuelle des autorités métropolitaines européennes à Porto

Enfin, dans le cadre de l'association mondiale des grandes villes et aires métropolitaines Metropolis, une délégation bruxelloise a effectué, en juillet 2021, une mission auprès du Secrétariat général à Barcelone ainsi que de la Présidence sortante du réseau à Berlin. Y ont été discutés le programme de la vice-présidence Europe de l'association, assurée par la RBC, ainsi que l'étude comparative 'Repenser l'espace public' menée par le réseau avec le soutien de la RBC. C'est sur cette même thématique qu'est intervenu le Secrétaire d'État, Pascal Smet, lors du séminaire organisé le 6 octobre 2021 à l'occasion de la Journée mondiale métropolitaine.



Le Secrétaire d'État bruxellois en charge des Relations européennes et internationales, Pascal Smet, lors de la réunion annuelle des autorités métropolitaines européennes

Afin de souligner l'importance des aires métropolitaines, un catalogue de projets innovants, développés dans le cadre du plan européen de relance post Covid-19 NextGenerationEU, a également été établi. Les projets Boosting MaaS et VeloPlus ont été proposés pour la Région bruxelloise.



# Les affaires européennes

Les affaires européennes impactent la politique de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), que ce soit en matière normative (le droit européen régit plus de 70% de la législation de la Région bruxelloise) ou en matière de financement (certains programmes permettent une transformation structurelle et réelle du territoire régional).

La délégation de la RBC auprès de l'Union européenne (UE) et la cellule des Affaires européennes et multilatérales de Brussels International ont pour vocation de soutenir les administrations et organismes d'intérêt public (OIP), en défendant au mieux leurs intérêts dans les négociations intra-belges et au sein du Conseil de l'UE.

Suite à la décision du Gouvernement bruxellois de renforcer la délégation et de remplacer des départs, 2021 a vu le développement de l'équipe Europe, grâce à l'engagement de trois personnes ainsi qu'au remplacement de deux anciens collègues. L'adoption d'une organisation et méthode de travail flexibles – plusieurs personnes travaillant à temps partiel à la délégation de la RBC auprès de l'UE et au sein de la cellule des Affaires multilatérales et européennes – a favorisé le suivi transversal des dossiers ainsi qu'une communication fluide, et a permis d'assurer les relais à tous les niveaux. En effet, la défense des intérêts bruxellois (au niveau intra-belge comme au sein du Conseil de l'UE), la sensibilisation, le soutien à la transposition des directives mais aussi l'information concernant les opportunités de financement forment une chaîne où aucune partie ne peut être déforcée.

C'est également dans cette optique que les négociations sur le Plan de relance et de résilience (RRP) ont été suivies par la personne qui en assure la coordination au sein de la Région. La même réflexion a été menée pour le suivi de la politique de cohésion.

Enfin, il est important de souligner que, dans toutes les matières du Conseil de l'UE pour lesquelles la RBC est compétente, elle défend systématiquement la dimension urbaine et ses particularités: la ville comme moteur de l'innovation mais victime d'une fracture sociale grandissante, la ville faite d'un tissu économique de start-ups et de PME mais sans industrie majeure, ou encore la ville laboratoire pour une mobilité douce et multimodale, subissant néanmoins des moyens de transport polluants.

## Quelques actions phares

En juillet 2020, les Chefs d'État ont pris des décisions cruciales pour l'avenir de l'Europe, tant dans le contexte du cadre financier pluriannuel 2021-2027 que dans celui de la relance post Covid-19, NextGenerationEU. Les programmes qui en relèvent (parmi lesquels le Plan de relance et de résilience, et la coopération territoriale européenne) sont maintenant publiés au Journal officiel de l'UE et mis en œuvre sur le territoire européen. La vie législative a continué son cours en 2021, avec des négociations importantes telles que les missions dans le cadre d'Horizon Europe et le paquet 'Fit for 55'.

### Horizon Europe et les missions

Doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros, Horizon Europe, le nouveau programme-cadre pour la recherche et l'innovation (R&I) dans l'UE, a été adopté en 2020. Celui-ci facilite la coopération et accroît l'impact de la R&I dans l'élaboration, le soutien et la mise en œuvre des politiques de l'UE. Parallèlement, il relève des défis mondiaux tels que le changement climatique et la transformation numérique, et stimule la compétitivité et la croissance de l'UE.

Les missions de l'UE, qui font partie d'Horizon Europe, constituent une nouvelle façon de trouver des solutions et d'obtenir des résultats concrets d'ici à 2030.

Parmi les cinq missions identifiées, la RBC a été sélectionnée pour participer à celle qui vise à créer plus de 100 villes intelligentes et climatiquement neutres d'ici 2030, une mission qui avait particulièrement retenu son attention. Cette mission vise à s'assurer que ces villes fonctionnent comme des pôles d'innovation, servant de modèles à toutes les autres villes européennes qui pourront suivre le mouvement d'ici 2050. Elle impliquera les gouvernements locaux, les citoyens, les entreprises, les investisseurs ainsi que les autorités régionales et nationales, et adoptera une approche intersectorielle, basée sur les besoins réels des villes. Les contrats climatiques – accompagnés d'une méthodologie et d'un plan d'investissement qui doivent être élaborés par chaque ville participante en tant qu'engagement politique clair – en constituent le cœur. Concrètement, elle bénéficiera d'un financement total de 359,3 millions d'euros au titre des énergies renouvelables.

### **Environnement: un paquet ambitieux**

Le 14 juillet 2021, la Commission européenne a publié un ensemble de propositions législatives dites 'Fit for 55' dont le but est d'atteindre les objectifs établis dans la loi Climat. Ce texte législatif engage l'UE, de façon contraignante, à réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% pour 2030 (par rapport au niveau de 1990).

Les propositions 'Fit for 55' s'insèrent dans le Green Deal, la stratégie qui œuvre au respect des engagements dans le cadre de l'Accord de Paris adopté en 2015 lors de la 21<sup>e</sup> conférence des parties de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21). Elles englobent tous les domaines de l'économie, en particulier les transports, l'énergie, l'agriculture, le bâtiment, la sidérurgie, l'industrie du ciment et les produits chimiques.

Parmi les 14 propositions, certaines auront un impact plus significatif dans le contexte bruxellois :

- la révision de la directive sur les énergies renouvelables, qui prévoit un soutien au smart-charging pour les véhicules électriques, tout en fixant des objectifs précis en matière de carburants et un point de référence de 49% d'énergie renouvelable pour les bâtiments ;
- la refonte de la directive sur l'efficacité énergétique, qui entraîne une obligation de rénovation annuelle de 3% de la surface des bâtiments des pouvoirs adjudicateurs, ainsi que la réduction de 1,7% par an de la consommation totale d'énergie pour ces derniers ;

- la révision de la directive sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs, qui fixe les spécifications techniques pour les points de recharge ;
- la modification du règlement établissant des normes d'émission de CO<sub>2</sub> renforcées pour les voitures et les camionnettes, auxquelles les fabricants devront se conformer ;
- la révision de la directive sur la taxation de l'énergie, qui détermine des tarifs minimaux plus élevés pour les combustibles fossiles et plus faibles pour les non-polluants ;
- le fonds social pour le climat, mis à disposition des États membres pour des actions qui aident les groupes vulnérables à atténuer l'impact social de la transition, dont la Belgique disposera également et dont le montant précis dépend de la négociation qui se déroule au sein du Conseil de l'UE.

Suivant la procédure de codécision, ces propositions doivent être analysées et ensuite approuvées par le Parlement européen et par le Conseil de l'UE. La plus grande partie des textes inclus dans le paquet 'Fit for 55' ont été attribués à la filière Environnement, domaine qui relève, en Belgique, en grande partie des entités régionales. Concrètement, l'attaché de la RBC en poste à la représentation permanente belge suit les travaux du Conseil de l'UE. Il participe ainsi aux groupes de travail où les représentants de tous les États membres s'expriment par rapport aux textes à adopter et défendent leurs intérêts, mais aussi en rencontrant d'autres représentants dont la présidence en cours ou à venir. Cela permet de fournir le maximum d'éléments aux gouvernements régional et fédéral en vue de consolider une position belge pour l'adoption éventuelle des textes. Ce travail s'accompagne de celui des experts des administrations compétentes, qui fournissent une analyse technique approfondie. Vu l'ampleur et le niveau d'engagement que les propositions de 'Fit for 55' impliquent, les négociations n'en sont qu'à leurs prémices.

### Plan de relance et de résilience

Pour soutenir la reconstruction de l'Europe après la crise sanitaire, la Commission européenne a proposé un plan de relance ambitieux, NextGenerationEU, adopté par les États membres lors du Conseil européen de juillet 2020. Le cœur de l'initiative est la Facilité pour la relance et la résilience (RRF), un ensemble de prêts et de subventions qui encouragent les réformes et les investissements dans les pays de l'UE. Le développement d'une économie durable et numérique est au cœur même de ce processus.

Afin de mobiliser les ressources prévues (6 milliards d'euros d'aide pour la Belgique, 395 millions d'euros pour la RBC), la Belgique avec toutes ses composantes a dû présenter à la Commission européenne un Plan de relance et de résilience (RRP) décrivant les réformes et les investissements prévus, conformément aux orientations stratégiques et aux recommandations du Semestre européen<sup>1</sup>.

Brussels International, qui est déjà responsable de la coordination du Semestre européen au niveau administratif, s'est vu confier la coordination transversale du RRP. La cellule Affaires multilatérales et européennes se charge de cette tâche. Elle travaille en étroite collaboration avec la direction FEDER pour déployer et mettre en œuvre le système de gestion et de contrôle. Il existe également une coopération étroite avec Bruxelles Finances et Budget, l'autorité administrative responsable de la bonne gestion financière.

Tout au long de l'année 2021, Brussels International a travaillé sur une méthode de travail et la diffusion de l'information pour mettre en œuvre ce programme ambitieux : réunion de lancement pour tous les porteurs de projets bruxellois, vade-mecum précisant leurs obligations, guide pratique ou encore comités de soutien individuel. Une plateforme virtuelle a également été mise en place afin de rassembler tous les documents de référence nécessaires dans le cadre de ce processus de suivi complexe.

L'importance d'une bonne coordination et d'une bonne gestion ne peut être sous-estimée, la Commission européenne travaillant plus que jamais avec un système basé sur la performance. Afin de bénéficier des fonds, les porteurs de projets devront en effet être en mesure de présenter de bons résultats en temps voulu.

<sup>1</sup> Ce cycle de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et du travail au sein de l'Union européenne (UE) s'inscrit dans le cadre de la gouvernance économique de l'UE.

### La réserve d'ajustement au Brexit

Le départ du Royaume-Uni de l'UE au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a créé de nouvelles barrières pour le commerce des biens et des services ainsi que pour la mobilité, touchant à la fois les entreprises, les citoyens et les gouvernements. C'est dans le contexte des négociations sur le cadre financier que le Conseil européen a décidé de créer une Réserve d'ajustement au Brexit (BAR, Brexit Adjustment Reserve) de 5 milliards d'euros.

La BAR fournit un soutien pour atténuer les conséquences imprévues et négatives, tant économiques, sociales, territoriales et, le cas échéant, environnementales, du retrait du Royaume-Uni de l'UE.

Au terme des négociations intra-belges, la RBC recevra une somme de 24,7 millions d'euros. Ce montant peut être utilisé, entre autres, pour soutenir les secteurs économiques les plus touchés, pour créer et protéger des emplois mais aussi pour informer et sensibiliser les citoyens et les entreprises sur les changements dans leurs droits et obligations, et ce, pour autant qu'il existe un lien avéré avec le Brexit.

Brussels International a joué un rôle de coordination important, tant dans la préparation administrative que dans le suivi global de la BAR (gestion, contrôle et audit).

En amont, elle a notamment organisé des groupes de travail thématiques pour déterminer les mesures concrètes qui peuvent être financées par la BAR, et identifier les opportunités, les difficultés, les défis et les obstacles. Sur la base des échanges avec les administrations et organismes concernés ainsi que de l'analyse des secteurs touchés et des besoins identifiés, un plan d'action bruxellois a été élaboré.

Étant donné que la RBC devait créer un organe faitier, la cellule des Relations européennes et multilatérales de Brussels International fait office de coordinateur central pour la mise en œuvre de la BAR, tandis que la direction du FEDER a élaboré et met en œuvre un système de gestion et de contrôle afin de s'assurer de la bonne utilisation des ressources allouées.

### Programmes de coopération territoriale européenne

Tout au long de l'année 2021, Brussels International – qui représente la Région dans les comités de pilotage en charge de fixer les orientations stratégiques des nouveaux programmes – s'est concertée de manière permanente avec les deux autres Régions du pays et a veillé pendant les longues négociations entre États membres à ce que les intérêts et les priorités de la RBC soient rencontrés.

Il est désormais acquis que la Région bruxelloise participera à trois programmes :

- Interreg Europe du Nord-Ouest, programme de coopération transnationale entre la Belgique (trois Régions), le Luxembourg et une partie de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas ainsi que la Suisse, qui sera doté de

plus de 300 millions d'euros et financera des projets et des investissements liés à l'environnement, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, l'innovation et l'inclusion;

- Interreg Europe, programme de coopération interrégionale impliquant l'ensemble des États membres de l'UE ainsi que la Norvège et la Suisse, doté de près de 300 millions d'euros et qui vise à améliorer la mise en œuvre des politiques de développement régional en favorisant l'échange d'expériences, les approches innovantes et le transfert de bonnes pratiques ;
- URBACT, programme d'échange entre les villes pour la promotion du développement urbain durable, qui concerne l'UE 27 et sera doté de près de 80 millions d'euros.

Brussels International s'assurera de la bonne dissémination des opportunités de financement et d'une assistance dès le lancement des appels à projets, prévus pour tous les programmes à partir du printemps 2022. L'objectif est de maximiser les fruits que la RBC tirera des prochains programmes, en incitant un maximum de porteurs bruxellois à participer à des projets et à obtenir des financements.

### **Un exemple de projet de coopération territoriale européenne dans le cadre d'Interreg Europe du Nord-Ouest (2014-2020)**

Forte de son développement à Bruxelles grâce au soutien du FEDER, l'asbl Rotor<sup>1</sup> mène depuis 2018 le projet 'Faciliter la circulation des éléments de construction récupérés en Europe du Nord-Ouest' (FCRBE), avec un soutien européen de 2,6 millions d'euros.

Aujourd'hui, en Europe du Nord-Ouest, seul 1% des éléments de construction est réutilisé après une première application. Bien qu'un grand nombre d'éléments soient techniquement réutilisables, ils finissent par être recyclés par broyage ou fusion, ou éliminés. Il en résulte un impact environnemental élevé et une perte nette de valeur économique.

Ce projet vise à augmenter de 50% la quantité d'éléments de construction récupérés circulant sur le territoire d'ici 2032. Axé sur la moitié nord de la France, la Belgique et le Royaume-Uni, il couvre également, avec une intensité moindre, les Pays-Bas, l'Irlande, le reste de la France et le Luxembourg. Cette zone abrite des milliers de PME spécialisées dans la récupération et la fourniture d'éléments de construction réutilisables. Malgré leur potentiel évident pour l'économie circulaire, ces opérateurs sont confrontés à des défis importants : visibilité, accès à des projets d'envergure et intégration dans les pratiques de construction contemporaines.

Aujourd'hui, le flux de biens recyclés stagne et pourrait même diminuer en raison d'un manque d'efforts structurés. Pour répondre de manière appropriée à ces défis, le projet 'Faciliter la circulation des éléments de construction récupérés en Europe du Nord-Ouest' met en place un partenariat international impliquant des organisations spécialisées, des associations professionnelles, des centres de recherche, une école d'architecture et des administrations publiques. Il s'appuie sur des initiatives antérieures qui ont été lancées avec succès au niveau local.

Ce projet permettra de réaliser une série d'outils, testés et promus par 36 opérations pilotes menées dans le cadre de grands projets de (dé)construction, au cours desquels plus de 360 tonnes d'éléments seront réutilisés. Des efforts de communication efficaces à l'égard des parties prenantes du secteur de la construction (y compris les autorités publiques) faciliteront l'intégration des résultats dans les pratiques et les politiques sur le terrain.

<sup>1</sup> Rotor Asbl est un collectif bruxellois de chercheurs, concepteurs et entrepreneurs qui investiguent sur les flux et le réemploi de matériaux dans l'industrie et la construction.

## Pôle d'expertise

L'axe 'Projets européens' du pôle d'expertise vise à encourager et à soutenir la participation des acteurs bruxellois aux différents programmes de financement européens, en proposant des projets qui répondent aux priorités régionales. Brussels International souhaite mettre en place une véritable culture des projets européens au sein de la RBC et en tirer le meilleur parti. La participation à un projet européen signifie bien plus que des avantages financiers. Elle permet notamment de renforcer l'expertise, de susciter des partenariats, ou encore d'assurer la visibilité et le rayonnement de la Région.

Dans ce contexte, les opportunités du Plan de relance et de résilience NextGenerationEU et du nouveau cadre de programmation (2021-2027) ont déjà été exploitées, comme en témoigne le guide des programmes et instruments européens 2021-2027 qui offre un aperçu des opportunités européennes pour la RBC. Ce document sera adapté aux développements futurs.

Afin de nourrir cette réflexion, les meilleures pratiques en la matière ont été examinées dans un certain nombre de villes et régions européennes comme Amsterdam, Gand ou Vienne. De plus, les administrations et les OIP<sup>9</sup> bruxellois ont été consultés au moyen d'un questionnaire. Cela a permis, d'une part, de recenser les services actuellement offerts par les autorités régionales et, d'autre part, de définir un ensemble de services que le pôle d'expertise – en coopération avec ses partenaires – pourrait développer. Les groupes de travail sur les projets européens ont été relancés afin qu'ils puissent également donner leur vision sur la manière de développer de nouveaux services.

L'axe 'Instruments financiers', quant à lui, vise à développer la capacité administrative et institutionnelle ainsi qu'à rassembler les connaissances nécessaires pour utiliser pleinement les instruments financiers en RBC. À cette fin, une étude a été lancée pour examiner l'état des lieux de l'utilisation des instruments financiers dans un contexte européen. Cette mission s'accompagne également d'une analyse des besoins et de l'identification des lacunes au sein de la Région. Les résultats sont attendus en 2022.

## Transposition des directives

La transposition des directives est une compétence et une obligation importante de la RBC, son non-respect pouvant entraîner de lourdes sanctions financières. Bien que cette obligation légale soit une priorité pour la Région, le respect des délais imposés reste un défi, d'autant que la Commission européenne engage automatiquement une procédure d'infraction un mois après l'expiration du délai de transposition si aucun texte n'a été communiqué.

L'euro-coordonateur au sein de la cellule des Affaires multilatérales et européennes est chargé de coordonner l'application et le respect du droit communautaire. Plusieurs initiatives ont déjà été prises ces dernières années pour inciter les administrations et cabinets bruxellois compétents à assumer leurs responsabilités, et pour rendre la procédure de transposition plus transparente et plus fluide.

Un rapport annuel est remis au Parlement régional bruxellois et depuis 2019, une note bimestrielle sur l'état des transpositions et des procédures d'infraction est rédigée à l'attention du Gouvernement régional.

Le 27 mai 2021, le Gouvernement bruxellois a par ailleurs adopté une circulaire fixant les procédures de transposition du droit européen, les infractions, les recours préjudiciels et les recours devant la Cour de justice de la Commission européenne ainsi que les délais appliqués (Moniteur belge du 30 août 2021). Cette circulaire clarifie également les rôles des différentes parties prenantes telles que l'euro-coordonateur, les correspondants, les experts, etc. L'objectif ultime est de rationaliser les opérations propres à la RBC afin d'éviter les retards.

---

9 Organismes d'intérêt public



# Le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Le Fonds européen de Développement régional (FEDER) constitue le levier financier de l'Union européenne (UE) pour mener à bien sa politique de cohésion et de développement régional. Il a pour objectif de réduire les disparités économiques, sociales et territoriales au sein des 27 États membres de l'UE, en cofinçant des projets visant une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le cadre financier pluriannuel définit des périodes de programmation de sept années pour réaliser des projets dans les différentes régions d'Europe, plus deux ou trois années pour finaliser ces projets si nécessaire.

En Région de Bruxelles-Capitale (RBC), le Gouvernement a fait le choix de constituer, au sein du Service public régional de Bruxelles (SPRB), un département chargé de la gestion et de la coordination du Fonds FEDER. Au sein de Brussels International, la direction FEDER assure donc la préparation, la mise en œuvre et le suivi des programmes opérationnels.

Il s'agit, en début de période de programmation, d'assurer la rédaction des programmes opérationnels et de lancer les appels à projets qui aboutissent à la sélection des projets. La direction FEDER accompagne ensuite les porteurs de projets, assure le bon avancement de la programmation et effectue également le premier niveau de contrôle des dépenses. Elle est également le point de contact avec les institutions européennes, avec les acteurs régionaux et locaux ainsi qu'avec les bénéficiaires de fonds et des homologues d'autres régions belges et européennes.

## Le programme opérationnel 2014-2020

Le Programme opérationnel 2014-2020 du Fonds FEDER de la RBC concentre les moyens financiers – apportés à parts égales par la RBC et l'UE – dans l'investissement autour d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux, tout en veillant à améliorer la qualité de vie des Bruxellois et Bruxelloises. Il soutient des initiatives contribuant à améliorer le métabolisme urbain, appuyant la logique de développement urbain durable développée par l'UE.

Une précision importante quant à la ligne du temps s'impose : la programmation FEDER 2014-2020 ne s'est pas terminée en 2020 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2023. L'année 2020 correspondait à la dernière tranche d'engagement budgétaire au niveau européen qui doit être dépensée dans les trois années qui suivent. Le processus de clôture de la programmation n'aura donc lieu qu'en 2024 et 2025, après la réalisation des dernières dépenses par les porteurs de projet.

Au total, 195 millions d'euros auront été investis par la Région et l'Europe d'ici fin 2023 dans quelque 58 projets et trois instruments financiers sélectionnés par le Gouvernement de la RBC depuis mai 2015. En 2021, ce budget a été renforcé par 6,1 millions d'euros de fonds européens supplémentaires pour apporter des réponses en termes de relance économique dans le contexte de la crise sanitaire.

## L'action de l'Union européenne face à la crise sanitaire

### Les dispositifs CRII et CRII+

Dès le début de la crise de la Covid-19, les institutions européennes ont pris des mesures afin de renforcer les actions des États membres de l'UE et de garantir une meilleure coordination, particulièrement dans les domaines sanitaire et économique.

Pour mobiliser la politique de cohésion de l'UE face à cette crise, la Commission européenne a lancé, en avril 2020, deux dispositifs : l'initiative d'investissement dans la réponse au coronavirus (Coronavirus Response Investment initiative, CRII) et l'initiative d'investissement dans la réponse au coronavirus Plus (CRII+).

Suite à l'adoption du règlement CRII+ permettant de déroger aux conditions d'obtention de crédits, des modifications ont été apportées à l'accord de financement avec le prestataire de services Brusoc<sup>10</sup>. Ces modifications ont permis à Brusoc d'octroyer plus facilement des micro-crédits, au profit notamment de fonds de roulement dont les entreprises avaient clairement besoin (montant maximum de 15.000 euros avec remboursement dans un délai de 3 ans à un taux d'intérêt de 1,75%).

Compte tenu de ces deux dispositifs CRII et CRII+, la direction FEDER de Brussels International a procédé à la modification de son programme opérationnel. Il s'agissait d'une part, pour la Région, de bénéficier d'un taux de remboursement de l'UE à 100% pour l'année comptable 2020-2021 (au lieu de 50% grâce à l'initiative européenne prise pour venir en aide à tous les États membres confrontés à des problèmes de trésorerie en raison de la crise) et, d'autre part, de sélectionner des indicateurs spécifiques en lien avec la Covid-19. Cette adaptation du programme opérationnel a été mise en place en étroite collaboration avec la Commission européenne, en prenant en compte la situation de la RBC et de ses besoins pour favoriser la relance économique.

### Le dispositif REACT-EU

Le 27 mai 2020, le dispositif REACT-EU est venu compléter les dispositifs CRII et CRII+, en proposant des ressources européennes supplémentaires pour favoriser la réparation des dommages de la crise.

En RBC, le dispositif REACT-EU s'est matérialisé par une augmentation des moyens du programme opérationnel FEDER, à concurrence de 6.120.206 euros. Les actions se concentreront sur les investissements et le soutien, via les instruments financiers, aux PME de secteurs à fort potentiel en matière de création d'emplois : le tourisme (améliorer la transition numérique du secteur), la santé, la construction durable (via l'instrument financier Bruseed<sup>11</sup>) et l'Horeca (via l'instrument financier Brusoc).

La procédure d'intégration des moyens de REACT-EU au programme FEDER 2014-2020 fera l'objet d'une modification de ce programme opérationnel en 2022.

## L'impact de la crise sanitaire sur les projets FEDER bruxellois

La crise de la Covid-19 a, bien entendu, impacté de différentes manières la mise en œuvre des projets.

Les projets d'infrastructures ont accusé un certain retard, notamment parce que les chantiers de construction ont été confrontés à des problèmes de livraison de matériaux, d'augmentation des coûts et d'absences du personnel. S'agissant des procédures relatives aux demandes de permis d'urbanisme, les enquêtes publiques et les Commissions de concertation ont été suspendues. Par ailleurs, tous les événements publics des porteurs de projets ont dû être annulés ou organisés en visioconférence, à l'instar des réunions.

Cependant, face à la pandémie, des initiatives solidaires et créatives se sont mises en place dans le cadre de plusieurs projets FEDER : production de masques et de plexiglass, organisation de fablabs (laboratoires de fabrication) virtuels pour les enfants, etc. Dans le secteur de la santé, Médecins du Monde a renforcé ses maraudes auprès des

<sup>10</sup> Outil de financement s'adressant aux start-ups, scale-ups et PME ainsi qu'aux TPE, entreprises sociales et coopératives implantées dans la Région de Bruxelles-Capitale

<sup>11</sup> Outil de financement en 'seed capital' pour soutenir les PME en phase de développement ou de pré-commercialisation

publics fragilisés et le cluster 'Santé' de liftech<sup>12</sup> a accentué son appui dans la recherche de solutions innovantes face à la crise. Autant de réponses qui montrent que le programme FEDER, en initiant des projets, est porteur de dynamiques.

Enfin, l'équipe de Brussels International a pu assurer la continuité de ses services durant la crise, notamment grâce à l'organisation de webinaires et de réunions virtuelles pour assurer l'accompagnement des porteurs de projets.



Exemples de plexiglass produits par l'entreprise de travail adapté L'Ouvroir



## 58 projets répartis sur quatre axes prioritaires

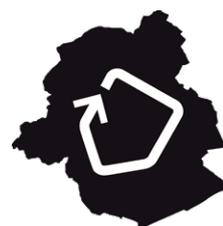
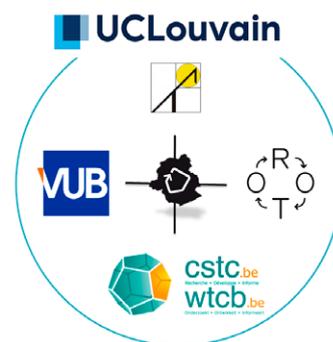
La programmation 2014-2020 définit quatre axes d'interventions pour permettre à la RBC d'atteindre ses objectifs et les résultats escomptés :

- l'axe 1 vise à renforcer l'innovation et la recherche ;
- l'axe 2 encourage l'entrepreneuriat et le développement des PME ;

- l'axe 3 soutient le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources ;
- l'axe 4 a pour objectif de lutter contre la dualisation sociale et territoriale.

Avec 11 projets sélectionnés en matière de recherche et d'innovation, l'axe 1 vise à soutenir 150 entreprises et créer 16 postes dans la recherche.

À titre d'exemple, le projet 'Le Bâti Bruxellois Source de nouveaux Matériaux (BBSM)' – porté par le Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC), la Vrije Universiteit Brussel (VUB), l'Université catholique de Louvain (UCL) et l'asbl Rotor<sup>13</sup> – a permis le développement d'un outil de gestion et d'exploitation efficaces des ressources matérielles locales constituées par le parc bâti et l'activité du secteur de la construction en RBC. En phase avec le développement durable de la Région, cet outil encourage la réintroduction de matériaux en fin de vie. Le projet s'est achevé en mai 2021, mais continue à développer ses effets à une échelle plus large avec des partenaires basés en Europe du Nord-Ouest, grâce au soutien du programme éponyme [voir encadré *Un exemple de projet de coopération territoriale européenne dans le cadre d'Interreg Europe du Nord-Ouest (2014-2020)* dans le chapitre *Les Affaires européennes*].



**LE BATI  
BRUXELLOIS  
SOURCE DE  
NOUVEAUX  
MATERIAUX**

<sup>12</sup> lifetech.brussels, le cluster des entreprises de la santé en Région de Bruxelles-Capitale, vise à soutenir et à faciliter le développement de l'innovation et des entreprises actives dans le secteur de la santé et des soins, plus particulièrement les dispositifs médicaux et la santé digitale.

<sup>13</sup> Rotor Asbl est un collectif bruxellois de chercheurs, concepteurs et entrepreneurs qui investissent sur les flux et le réemploi de matériaux dans l'industrie et la construction.

Autre exemple : le projet L[ag]UM est une recherche participative qui étudie différentes pratiques agroécologiques applicables sur toiture. Devenu une vitrine à vocation pédagogique et formatrice sur l'agriculture urbaine à Bruxelles, ce projet maraîcher unique de 800 m<sup>2</sup> cultivables sur toit (le toit du magasin Colruyt, rue Gray à Ixelles) a été développé et cofinancé par la Commune d'Ixelles dans le cadre du contrat de quartier durable Maelbeek qui comprend l'aménagement même du potager. L'Université libre de Bruxelles (ULB), en tant que partenaire scientifique, mène le volet 'recherche' du projet, tandis que l'asbl ReFresh XL prend en charge la production maraîchère, intégrant les dimensions pédagogiques et sociales. Ce projet a été inauguré en octobre 2021.



L[ag]UM, projet maraîcher sur le toit du magasin Colruyt, rue Gray à Ixelles

Enfin, deux projets ont apporté des solutions innovantes développées dans plusieurs hôpitaux bruxellois : le dossier patient électronique intégré, à l'Universitair Ziekenhuis Brussel (UZ Brussel), et le laboratoire de proximité City-Labs (Cliniques universitaires Saint-Luc/UCL), venant en appui à l'amélioration de la prise en charge des patients, ont répondu à un enjeu important durant cette crise sanitaire.

L'axe 2 vise le renforcement de l'entrepreneuriat et le développement des PME. 13 projets y ont été sélectionnés, avec pour objectif de soutenir quelque 500 PME et de créer 14.600 m<sup>2</sup> d'infrastructures complémentaires (rénovations et nouvelles constructions).

À titre d'exemple, le projet Dev'Up Team, qui s'est achevé en mai 2019, a permis le développement et la diversification des activités de 11 entreprises de travail adapté (ETA)

bruxelloises et la préservation de l'emploi des 1.450 personnes en situation de handicap qui y sont employées. Plus d'une trentaine de projets ont été accompagnés et ont permis de contribuer notamment à réduire les déchets (électronique, textile, bois) ainsi qu'à optimiser l'approvisionnement en produits alimentaires locaux et bio. Ce projet a donc largement démontré sa durabilité et a constitué un véritable levier contribuant à tisser un réseau qualitatif entre les ETA et les acteurs bruxellois, notamment dans l'économie circulaire. La mutualisation de la veille d'opportunités et de développement de projets transversaux est à présent une fonction permanente au sein du personnel de la Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail adapté (FEBRAP), renforçant la pérennité du projet.



La Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail adapté (FEBRAP)

Porté par le MAD<sup>14</sup> et l'ULB, le projet TRIAXES s'est inscrit dans une démarche entrepreneuriale d'accompagnement consistant à offrir un service de consultance opérationnel mené en R&D par des trinômes d'experts. Il visait à soutenir des PME, start-ups, spin-offs et indépendants bruxellois dans le cadre du développement de produits réalisés en série ou de collections dans le secteur de la mode. Le projet s'est clôturé en octobre 2021, en présentant au MAD une exposition des réalisations suivies.



L'équipe d'étudiants et accompagnateurs du projet TRIAXES

14 MAD ou Home of Creators est la plateforme bruxelloise d'expertise dans les secteurs de la mode et du design.

Les projets Bellevue4Starters et COOPCITY étaient également en phase de clôture à la fin de l'année 2021. Le premier vise l'accompagnement sur mesure de jeunes adultes en recherche d'emploi, dans un espace situé dans les anciennes Brasseries Bellevue. COOPCITY, pour sa part, a réussi le pari de créer un centre d'entrepreneuriat social coopératif et collaboratif, qui a accompagné un grand nombre de projets en développant un nouveau modèle économique.



L'équipe de COOPCITY



Le projet Bellevue4starters en action

Les projets d'infrastructures liés à cet axe 2, à savoir Bourse/Beurs (rénovation du bâtiment), Frame (la maison des médias dans le quartier Reyers) et Manufature (construction à destination des PME sur le site des Abattoirs d'Anderlecht), ont pris du retard en raison de la crise sanitaire.

L'axe 3 concerne le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources. Il a pour objectif de toucher 360 entreprises, de réduire de 8.400.000 KWh par an la consommation énergétique totale des bâtiments publics et d'atteindre une capacité supplémentaire de recyclage des déchets de 5.000 tonnes par an. 12 projets ont été sélectionnés à la suite du premier appel à projets en 2015. 12 autres projets ont été retenus à la suite d'un second appel lancé en 2019, concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics.

Parmi les 12 projets sélectionnés en 2015 figurent notamment la réhabilitation de l'Hippodrome de Boitsfort en un espace vert, récréatif et éducatif d'envergure régionale, la construction d'un nouveau parc à conteneurs exemplaire porté par Bruxelles Propreté, le réaménagement des anciennes casernes d'Ixelles (projet Usquare), l'aménagement d'une piste cyclable et de passerelles sur le Canal (projet Vélouroute) et la rénovation de la Halle Libelco à Molenbeek. Comme évoqué précédemment, ces projets d'infrastructures d'envergure ont pris un certain retard en raison de la crise sanitaire.



La Grande Tribune de l'Hippodrome de Boitsfort – ©Tim Van de Velde



Usquare.brussels, la reconversion des anciennes casernes à Ixelles

D'autres projets sont déjà réalisés et opérationnels : la piscine durable de la VUB, considérée comme la piscine la plus verte de Bruxelles ; le nouveau terminal passagers de l'avant-port Brussels Cruise Terminal, et CycloParking, qui a permis de développer une plateforme de gestion unifiée reliant les stationnements vélos sécurisés à Bruxelles. Au total à ce jour, la plateforme rassemble 17 communes (sur les 19) et gère plus de 5.000 places.



Le Brussels Cruise Terminal au Port de Bruxelles

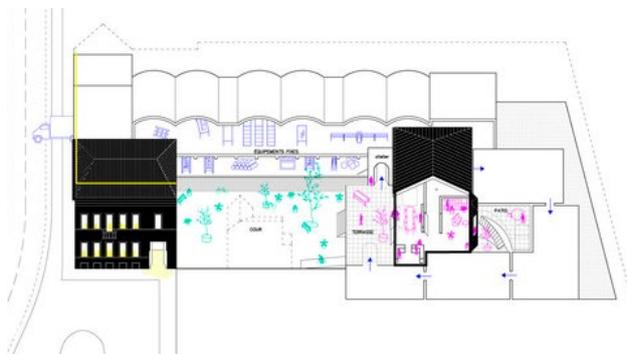


Illustration du projet Masui4Ever de rénovation du bâtiment de l'asbl Zinneke



Les boxes de CycloParking, un stationnement pour vélos en toute sécurité



Le bâtiment de l'asbl iMAL, quai des Charbonnages à Molenbeek

Parmi les projets sélectionnés en 2019 lors de l'appel à projets liés à l'efficacité énergétique des bâtiments publics, de nombreux chantiers sont en cours, notamment dans plusieurs écoles bruxelloises. Ils devraient être finalisés dans les délais prévus.

Enfin, l'axe 4 concerne l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il prévoit de créer quelque 10.700 m<sup>2</sup> d'infrastructures réparties entre lieux culturels, crèches et nouveaux 'espaces à vivre'. 13 projets ont été sélectionnés, dont cinq sont actuellement terminés. Parmi ceux-ci, Masui4Ever, le bâtiment rénové de 2.088 m<sup>2</sup> de l'asbl Zinneke, apporte à cette asbl un ancrage permanent dans la ville pour l'ensemble de son travail socio-artistique, d'éducation à l'art et de production. Offrant une nouvelle dimension au quartier, ce projet se veut exemplaire sur le plan de l'écoconstruction et de l'économie circulaire. La rénovation du bâtiment de l'asbl iMAL abrite un nouveau centre d'art numérique dédié à la cohésion sociale. Et la toute récente crèche Altaïr, à Schaerbeek, répond au défi de l'essor démographique.



La nouvelle crèche Altaïr à Schaerbeek

## Donner une visibilité à l'action du FEDER à Bruxelles



La politique européenne de cohésion soutient la revitalisation urbaine de la RBC depuis plus de 25 ans. Depuis 2007, le FEDER et la Région bruxelloise ont investi plus de 300 millions d'euros dans près de 90 projets.

Ces projets ont permis le développement d'infrastructures économiques et culturelles, la création et l'accompagnement de PME, l'investissement dans des équipements de proximité et de formation, mais aussi un soutien à la recherche et à l'innovation.

L'impact environnemental est également une priorité spécifique de la programmation FEDER 2014-2020, qui soutient le développement d'une économie verte et circulaire. Les résultats montrent un impact positif sur la Région, notamment dans le territoire du Canal, zone prioritaire de revitalisation urbaine. Au terme de ce programme en cours et en cumulant les résultats de la programmation 2007-2013, plus de 1.300 emplois auront été créés de même que 605 places supplémentaires dans les crèches. 18.000 m<sup>2</sup> d'espaces urbains auront été réhabilités, auxquels s'ajoutent 10.700 m<sup>2</sup> d'infrastructures culturelles et 14.600 m<sup>2</sup> d'infrastructures orientées vers les PME qui seront finalisées d'ici 2023. Ces chiffres témoignent de l'importance de la politique de cohésion européenne comme outil principal d'investissement et de solidarité dans l'UE.

Forte de ces résultats et réalisations, la direction FEDER de Brussels International se doit d'assurer la visibilité et le rayonnement des fonds européens à Bruxelles. Étant donné l'achèvement de certains projets et dans le contexte d'une année 2021 'hybride', elle a profité de quelques rares opportunités pour assurer sa présence et soutenir les porteurs de projets, ses meilleurs ambassadeurs.

En octobre 2021, cinq tables rondes thématiques ont été organisées. L'objectif était d'offrir aux porteurs de projets une plateforme de dialogue dans leurs écosystèmes tels que la santé, l'écoconstruction, l'économie circulaire, l'entrepreneuriat et l'inclusion sociale. Le contenu de ces expériences enrichissantes et dynamiques sera diffusé en 2022, afin de donner une visibilité aux projets et de montrer comment, sous l'impulsion du FEDER, ceux-ci contribuent à une plus-value à l'échelle régionale.



## La nouvelle programmation FEDER 2021-2027

En juin 2021, l'UE a adopté les règlements (priorités d'investissement, conditions de financement, etc.) relatifs à la politique de cohésion pour les années à venir, politique qui sera mise en œuvre dans les différentes régions d'Europe par l'intermédiaire de programmes (FEDER, FSE+<sup>15</sup>...) pluriannuels.

Le Gouvernement de la RBC s'est appuyé sur la direction FEDER de Brussels International pour rédiger un programme d'investissement soutenant neuf objectifs spécifiques prioritaires (voir encadré ci-dessous).



<b>Objectif spécifique 1.1</b>	Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe
<b>Objectif spécifique 1.2</b>	Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
<b>Objectif spécifique 1.3</b>	Renforcer la croissance et la compétitivité des PME
<b>Objectif spécifique 2.1</b>	Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique
<b>Objectif spécifique 2.6</b>	Favoriser la transition vers une économie circulaire
<b>Objectif spécifique 2.7</b>	Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution
<b>Objectif spécifique 4.3</b>	Favoriser l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux
<b>Objectif spécifique 4.4</b>	Favoriser l'intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers, y compris les migrants, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux
<b>Objectif spécifique 5.1</b>	Prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines

<sup>15</sup> Le Fonds social européen+ (FSE+) est le principal instrument de l'Union européenne (UE) pour investir dans le capital humain. Doté d'un budget de près de 99,3 milliards d'euros pour la période 2021-2027, il continuera d'apporter une contribution importante aux politiques de l'UE en matière sociale, d'emploi, d'éducation et de compétences, et aux réformes structurelles dans ces domaines.

La direction FEDER a fait le choix de coordonner elle-même le travail de rédaction du programme 2021-2027, car elle peut s'appuyer sur une expertise réelle mais aussi parce qu'elle sera, à terme, chargée de le mettre en œuvre. Il s'agit d'une évolution importante, puisque les programmes 2007-2013 et 2014-2020 avaient été en majorité rédigés par des prestataires externes.

## De la note stratégique à l'élaboration du programme FEDER 2021-2027

En juin 2020, le Gouvernement bruxellois a adopté la note stratégique rédigée par la direction FEDER qui dessinait les contours du futur programme. Ce document a été soumis à consultation auprès de comités consultatifs régionaux et d'administrations partenaires, et leurs retours ont pu être analysés (faisabilité, plus-value des approches, intérêt de nuances ou de priorités pertinentes, etc.).

En 2021, la direction FEDER s'est notamment basée sur ces éléments pour présenter aux autorités régionales une note de rédaction plus aboutie, en déterminant les grands types d'actions et éléments transversaux à intégrer au futur programme. Au cours de ces présentations, organisées en réunions inter-cabinets, elle a pu rappeler les contraintes européennes dont le programme devra tenir compte. La note validée a ensuite servi de base à la rédaction du programme proprement dit.

Pour rédiger un programme intégré, et pertinent au regard des priorités régionales et européennes, la direction FEDER a travaillé en étroite collaboration avec le cabinet du Ministre-Président de la RBC (responsable pour le programme FEDER), avec la Commission européenne ainsi qu'avec plusieurs administrations et organismes régionaux partenaires tels que Bruxelles Environnement, Innoviris, Sibelga ou la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB). Il en est résulté un document complet qui présente un diagnostic de la situation régionale, explique la pertinence des priorités sélectionnées et détaille 28 types d'actions en lien avec les objectifs retenus. Ce document précise en outre les groupes-cibles, analyse les questions d'égalité des chances et de non-discrimination en lien avec les thématiques soutenues, décrit les spécificités territoriales de certaines actions, etc.

Le programme constituant une forme de contrat avec la Commission européenne, les moyens – un budget total de 303 millions d'euros, dont plus de 121 millions d'euros émanant du FEDER – sont surtout conditionnés à la production de résultats réalistes mais ambitieux définis par la direction FEDER, avec l'aide des administrations et organismes partenaires.

La direction a par ailleurs chargé un consultant externe de réaliser une étude de l'incidence environnementale ainsi qu'un examen des possibilités de proposer des instruments financiers (par exemple des mécanismes de prêts à taux réduits) aux côtés des subventions classiques.

Ce travail a permis à la direction de proposer un avant-projet au cabinet responsable et à l'inspection des finances, avant de le soumettre en réunions inter-cabinets. Compte tenu de la technicité de la matière, la direction FEDER de Brussels International a été invitée par le cabinet du Ministre-Président à participer à nouveau à ces réunions et à répondre à plus de 120 questions posées par les autorités régionales, avant la présentation, en 2022, du programme au Gouvernement bruxellois.

La note au Gouvernement qui accompagne le programme pose par ailleurs les mécanismes de sélection des futurs appels à projets et la réorganisation de la direction FEDER, pour lui permettre de prendre en charge un programme de 50% plus volumineux que le précédent.



# Beliris



La direction FEDER-Beliris de Brussels International est également chargée du suivi administratif des projets Beliris.

Beliris est une collaboration entre l'État fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale dont l'objectif est de promouvoir Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et ville internationale. Il s'agit de promouvoir le rayonnement de Bruxelles par la réalisation, partiellement grâce à des budgets fédéraux, de projets de construction, de rénovation et de restauration. Ce service public contribue ainsi, en tant que maître d'ouvrage, à des projets durables qui améliorent la qualité de vie des Bruxellois et Bruxelloises ainsi que des visiteurs de la capitale.

Chaque année, un budget est fixé par l'État fédéral dans le cadre du conclave budgétaire. Le nouveau programme, couvrant les années 2020 à 2022, se concrétise en trois axes : une mobilité efficace, le développement urbain ainsi que la culture, le sport et le patrimoine. En lien avec ces trois axes, il existe une synergie entre plusieurs projets FEDER et Beliris.

Dans les moyens dégagés en soutien à la revitalisation urbaine, Beliris complète des financements du FEDER, ce qui permet d'amplifier l'effet levier des aménagements urbains. Ainsi, le projet Bourse bénéficie d'un soutien complémentaire de Beliris pour la rénovation de la façade et de son éclairage. Le développement des espaces publics dans le cadre du projet mediapark.brussels – dans lequel s'intègre le projet Frame (maison des médias) soutenu par le FEDER – bénéficie également d'une aide de Beliris.

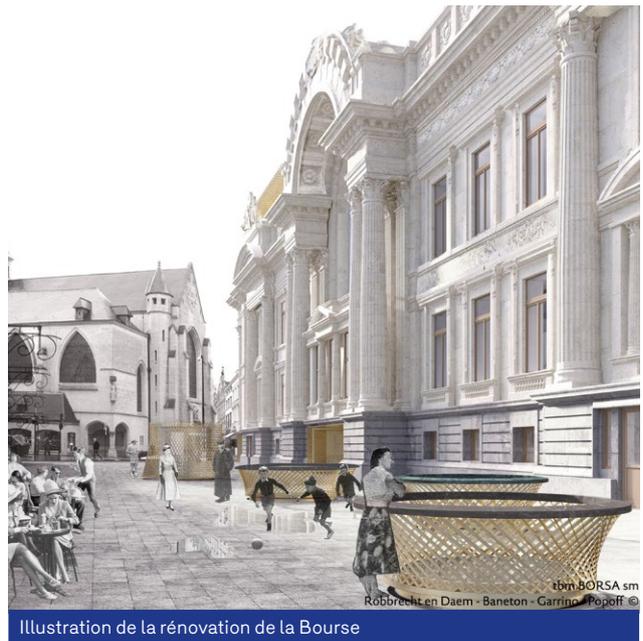


Illustration de la rénovation de la Bourse

En matière de mobilité, Beliris contribue au développement du Réseau Express Régional pour cyclistes (RER vélo) et s'inscrit dans le plan régional de mobilité Good Move, dans l'objectif de créer un réseau de pistes cyclables pour les déplacements de moyenne et longue distances. Le projet FEDER Véloroute rejoint cet objectif.

Concernant le patrimoine culturel, l'abbaye de Forest sera réhabilitée en un pôle culturel et de formation. Ce projet bénéficie du soutien de Beliris mais aussi du FEDER, qui rejoint ce même objectif de développer de nouveaux usages pour le site et de lui assurer un avenir pérenne.



Simulation de la passerelle cyclo-piétonne au square Jules De Trooz  
(source Bruxelles Mobilité)



L'abbaye de Forest, futur pôle culturel en Région de Bruxelles-Capitale



# L'octroi des licences relatives aux mouvements d'armes, de produits liés à la défense, et de biens et technologies à double usage

Depuis la régionalisation de cette compétence en 2003, la cellule Licences de Brussels International traite les dossiers relatifs à l'octroi des licences d'importation, d'exportation, de transit et de transfert d'armes à feu à usage civil, de produits liés à la défense (communément appelé matériel militaire) ainsi que de biens et technologies à double usage<sup>16</sup>. L'octroi ou le refus de licences s'appuie sur une analyse technique, géopolitique et administrative de la demande introduite par des sociétés ou des particuliers établis en Région de Bruxelles-Capitale.

L'analyse des dossiers relatifs aux armes et produits liés à la défense trouve son fondement juridique dans l'ordonnance du 20 juin 2013, qui transpose trois Directives européennes : la Directive 91/477/CEE du Conseil du 18 juin 1991 relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes ; la Directive 93/15/CEE du Conseil du 5 avril 1993 relative à l'harmonisation des dispositions concernant la mise sur le marché et le contrôle des explosifs à usage civil ; et la Directive 2009/43/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense dans la communauté. L'analyse relative aux biens à double usage est régie par un Règlement européen.

Pour les armes comme pour les produits à double usage, les dossiers sont soumis à l'appréciation des huit

critères de la Position commune PESC 2008/944. Ces critères - parmi lesquels un important critère lié aux Droits de l'Homme - permettent d'évaluer la situation géopolitique du pays d'exportation. Il importe également de préciser que l'analyse des dossiers observe rigoureusement les dispositions contenues dans les régimes de sanctions applicables à une trentaine d'États et organisations.

Par ailleurs, la cellule Licences a également pour mission de transmettre des informations clés aux acteurs publics (internationaux, européens, fédéraux et régionaux) et privés (notamment les entreprises) avec lesquels elle traite. Elle dispose notamment, pour ce faire, d'un site internet dédié : [du-arms.brussels](http://du-arms.brussels).

## Audit interne

Fin 2020, la cellule Licences a accepté une mission d'audit interne. Réalisé en 2021 par la cellule Audit de Bruxelles Synergie<sup>17</sup>, cet audit, qui sera finalisé en 2022, visait à identifier les risques auxquels la cellule Licences est soumise dans le cadre de l'octroi des licences d'exportation relatives aux biens et technologies à double usage qui concernent le secteur des biens et technologies nucléaires.

<sup>16</sup> Les biens et technologies à double usage sont des produits, technologies et logiciels qui peuvent être utilisés tant à des fins civiles que militaires. Ils font l'objet de contrôles appliqués de façon uniforme et cohérente à travers l'ensemble de l'Union européenne (UE), afin de promouvoir la sécurité de l'UE, la sécurité internationale et des conditions de concurrence équitables pour les exportateurs de l'UE.

<sup>17</sup> Administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB) qui a pour mission de faciliter la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale et de connecter les acteurs internes et externes au SPRB.

Parmi les risques identifiés, deux risques ont particulièrement retenu l'attention et fait l'objet d'une évaluation plus spécifique.

Le premier concerne le délai de traitement des licences et est lié à la situation actuelle de la cellule en termes d'effectifs. Un recrutement prochain de deux collaborateurs devrait permettre de traiter l'ensemble des dossiers soumis dans un délai plus rapide.

Le second risque est lié à la divulgation d'informations sensibles nécessaires aux analyses. Bien que ces informations soient actuellement traitées et sauvegardées en lieu sûr, il convient d'affiner les procédures actuelles pour garantir une sécurisation encore meilleure.

## Mise à jour de la base de données de gestion des licences

Une autre réalisation à porter à l'actif de la cellule Licences en 2021 est la mise à jour de sa base de données, qui rassemble l'ensemble des licences relatives aux produits liés à la défense ainsi qu'aux biens et technologies à double usage.

Bien que l'application actuelle permette à la cellule de remplir sa mission, elle nécessite une mise à jour conséquente. Cette révision permettrait, notamment, d'y inclure d'autres types de dossiers actuellement gérés via d'autres applications. En outre, elle offrirait aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'introduire leurs demandes en ligne, ce qui représenterait un gain de temps appréciable tant pour les demandeurs que pour les gestionnaires de dossiers, notamment en évitant des encodages multiples qui constituent un risque d'erreur.

Le projet se divise en deux volets. Le premier, finalisé en 2021, consistait en un état des lieux, réalisé conjointement avec Bruxelles ConnectIT<sup>18</sup>, de la base de données actuelle (fonctionnalités, traitement des données, etc.). Le second volet concerne le développement des fonctionnalités nouvelles souhaitées (et décrites précédemment). Entamé en 2021, il devrait s'achever durant l'année 2022.

## Transfert de technologies

En matière de biens à double usage, la question du transfert de technologies et des risques qui y sont associés fait l'objet, au sein des États membres de l'Union européenne, de préoccupations croissantes depuis quelques années.

En partenariat avec la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté, dès 2019, des lignes directrices afin de sensibiliser les chercheurs des universités et autres centres de recherche à cette problématique.

Depuis lors, trois réunions de concertation ont été organisées avec les universités francophones concernées et la Vrije Universiteit Brussel. L'objectif de ces échanges était d'aider les universités à mettre en place un dispositif de sensibilisation des chercheurs et de contrôle du transfert de technologies.

Parallèlement, un groupe de travail, institué par la Commission européenne, a développé des lignes directrices au niveau européen. Celles-ci ont été adoptées en septembre 2021 et ont déjà fait l'objet de réunions d'information.

Un important travail d'harmonisation devra encore être effectué dans le courant de l'année 2022, afin d'assurer la cohérence nécessaire entre les lignes directrices bruxelloises et européennes.



18 Administration du Service public régional de Bruxelles qui a pour mission de définir et de mettre en œuvre une stratégie informatique et numérique globale, à l'échelle de la Région et des administrations du SPRB

# Services transversaux

La Direction générale bénéficie du support de trois équipes transversales : la Communication, les Finances et le budget, et la Coordination générale.

La communication se doit d'être coordonnée et cohérente. Dans cette optique, les chargés de communication collaborent étroitement en vue de synchroniser leurs actions et de favoriser une communication aux effets croisés.

Il en va de même pour les services financiers. Si chaque unité administrative conserve ses spécificités qui nécessitent des traitements circonstanciés et séparés, une partie du contrôle administratif et des opérations de paiement ainsi que la coordination financière ont été mutualisés.

La cellule de Coordination apporte un support et joue un rôle de relais, au sein de la Direction générale comme entre les unités administratives, dans des domaines très variés : ressources humaines, communication interne, informatique, etc.

## La communication

La cellule Communication est chargée de la communication interne et externe de Brussels International. Elle contribue largement au rayonnement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Service public régional de Bruxelles (SPRB) en véhiculant, au travers de divers outils, l'image d'une Région dynamique qui assume ses obligations internationales, participe et organise des événements internationaux, et gère des projets ayant un impact positif sur la qualité de vie des citoyens.

La cellule Communication gère le site internet de Brussels International [www.international.brussels](http://www.international.brussels), son bulletin d'information électronique The Brussels Globe, accessible en abonnement gratuit via ce site, l'alimentation du compte Twitter de l'institution (<https://twitter.com/brusselsint>) ainsi que de la page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/FEDEREFRO>) et du compte Instagram (<https://www.instagram.com/federefro/?hl=fr>) de la direction FEDER.

La cellule Communication promeut également la dynamique bruxelloise de développement urbain à l'échelle européenne, en assurant l'accompagnement et la promotion des projets FEDER. En lien avec la politique régionale européenne,



Brussels International participe à la grande campagne européenne #EUinmyregion, une initiative qui met en valeur l'action de l'Union européenne en faveur des régions. Dans ce cadre, la cellule Communication a organisé une vingtaine d'activités en septembre et octobre 2021, afin de faire découvrir les projets FEDER aux Bruxellois et Bruxelloises.

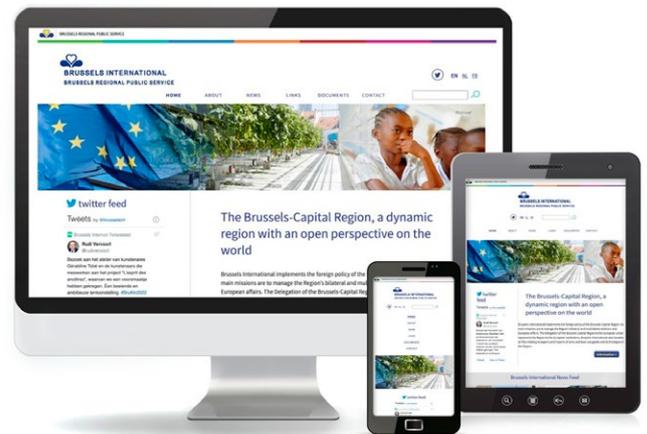
En 2021, Brussels International a également pris part à la Semaine européenne des régions et des villes, grande manifestation consacrée à la politique régionale organisée chaque année à Bruxelles. Pour cette 19<sup>e</sup> édition en collaboration avec la Commission européenne et le Comité européen des régions, Brussels International a présenté à la presse deux projets bruxellois soutenant la transition écologique et réalisés avec l'aide du FEDER: le projet maraîcher L[ag]UM et la piscine durable de la Vrije Universiteit Brussel (VUB).



### Le site internet de Brussels International et le bulletin d'information The Brussels Globe

Conçu comme un site d'actualités, le site internet [www.international.brussels](http://www.international.brussels) compile les articles du bulletin d'information The Brussels Globe depuis mars 2013. À ces actualités s'ajoutent quelques pages de contenu statique, qui décrivent Brussels International et les différentes matières gérées par l'administration.

En 2021, 15 bulletins d'information The Brussels Globe ont été rédigés et expédiés, totalisant 40 articles également publiés sur le site. Ces articles couvrent les différentes matières traitées par Brussels International : les affaires multilatérales et européennes, les réseaux, les relations bilatérales, la coopération au développement, les relations publiques et les grands événements. Suite à la création de Brussels International en 2019, une nouvelle catégorie 'FEDER' a été ajoutée à la liste des thématiques, et des articles relatifs à cette catégorie sont régulièrement rédigés et publiés. En 2021, cette catégorie a fait l'objet de neuf articles.



### Les réseaux sociaux

#### Twitter

Créé en juillet 2016, le compte Twitter de Brussels International compte actuellement près de 1.000 abonnés. 160 tweets ont été postés en 2021.

#### Facebook

Outil de visibilité, la page Facebook permet de relayer les activités de la direction FEDER (inaugurations, événements, participation aux campagnes de communication de

la DG REGIO) et de partager les actualités d'autres institutions et organismes en lien avec le FEDER.

### *Instagram*

Créé récemment, le compte Instagram de la direction FEDER sera utilisé de façon plus intense à l'avenir. Il permettra de visualiser les projets réalisés en Région bruxelloise, en mettant par exemple en exergue la qualité exemplaire et architecturale des infrastructures financées avec le soutien de l'Europe.

## Finances et budget

### Coordination financière

Interlocuteur privilégié en ce qui concerne le volet budgétaire et financier des dossiers de Brussels International, la cellule Finances et budget assure la coordination, la centralisation, la vérification et la consolidation de toutes les informations budgétaires. Par ailleurs, elle identifie et met en place des synergies et des bonnes pratiques, dans un esprit d'amélioration continue du traitement des dossiers de subventions.

La direction des Relations extérieures gère l'ensemble de la mission 29 du budget 'Tourisme, relations extérieures et promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale' qui s'élevait à 48,55 millions d'euros pour 2021. Elle est chargée du suivi administratif de tous les subsides et marchés visant à promouvoir l'image de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et ses relations internationales.

De manière synthétique, la mission 29 vise :

- les marchés et subsides relatifs à la promotion de l'image de la RBC, y compris le budget affecté à la participation de la Région à de grands événements internationaux, ainsi que le tourisme. La compétence et les moyens affectés (plus de 15,2 millions d'euros) à la promotion de l'image sont partagés entre le Ministre-Président et le Ministre en charge de l'image;
- les marchés et subventions relatifs aux actions et projets en matière de relations extérieures;
- les marchés et subsides pour les projets de coopération au développement;
- des crédits pour couvrir les frais relatifs aux dossiers des armes et biens à double usage;

- des crédits pour couvrir les frais de loyer et de fonctionnement de la délégation de la RBC auprès de l'Union européenne (UE) située au sein de la représentation permanente de la Belgique.

La coordination financière assure également la gestion financière et budgétaire de la mission 03, relative au Fonds européen de développement régional (FEDER). Les ressources régionales affectées aux projets cofinancés par le FEDER sont inscrites à la mission 03 (programme 004). Les montants régionaux relatifs à cette politique sont engagés lors de l'octroi du subside et de la signature de la convention avec les porteurs de projets. Au moment de la signature de la convention, une avance de 15% est versée. Ensuite, les montants sont liquidés au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets, sur base de pièces justificatives. Le solde de 5% est versé au moment de la clôture du projet, après remise du rapport d'activités final. Il y a donc un grand décalage entre engagement et liquidation. Pour la programmation 2014-2020, des projets ont été sélectionnés pour un montant de près de 200 millions d'euros, dont la moitié seront remboursés par la Commission européenne après plusieurs niveaux de contrôle.

La direction FEDER est chargée d'analyser les demandes de paiement liées aux subsides européens FEDER octroyés par le Gouvernement de la RBC. Elle engage les montants, analyse les aspects financiers et comptables, et liquide les remboursements aux bénéficiaires sur base des contrôles réalisés sur pièces et sur place. Elle est également en charge des prévisions budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes. Elle contribue, en collaboration avec Bruxelles Finances et Budget, à la certification des dépenses et à l'établissement des comptes à introduire auprès de la Commission européenne.

### **Mobiliser les initiatives qui font rayonner la Région bruxelloise**

Brussels International joue un rôle important dans la mobilisation de l'énergie créative et du savoir-faire des associations bruxelloises au service des relations internationales, de la coopération au développement et du rayonnement régional.

Elle joue un rôle actif dans l'identification des initiatives permettant le rayonnement de la RBC ou contribuant à ses

actions, en matière de coopération au développement ou de relations internationales.

Plusieurs appels à projets sont organisés annuellement dans ce but. Ainsi, plus de 200 associations travaillant avec les jeunes à travers le sport bénéficient d'un soutien dans le cadre de l'appel à projets 'Une Région jeune et dynamique'. Deux autres appels à projets annuels sont organisés en matière de coopération au développement. Et au moins un nouvel appel à projets a également lieu chaque année dans le cadre des accords bilatéraux.

Les projets subventionnés dans le cadre de la politique FEDER ont aussi un impact non négligeable sur la qualité de vie dans la Région, son attractivité et son dynamisme.

La dimension relative à l'image constitue un moyen de mettre en lumière ces projets ainsi que l'apport de la RBC et l'Europe aux citoyens, aux entreprises et à Bruxelles de manière générale.

### Une Région jeune et dynamique



Dans le cadre de la promotion de l'image nationale et internationale de la RBC, Brussels International lance chaque année un appel à projets. Il a pour but de soutenir les clubs sportifs travaillant avec des jeunes ainsi que les associations porteuses de projets renforçant le dynamisme urbain et la qualité de vie dans la Région à travers le sport.

Les clubs sportifs bruxellois ont un rôle important à jouer dans le développement d'une identité régionale forte et positive. Cet apport est évident en ce qui concerne l'organisation d'événements sportifs ou la participation aux compétitions régionales, nationales et internationales.

Le sport favorise l'intégration des jeunes et leur permet, de façon individuelle ou collective, d'être porteurs d'une identité typiquement bruxelloise. Une identité où la solidarité, l'émancipation, l'intégration et la diversité occupent une place de premier ordre.

Enfin, le sport contribue aussi au dynamisme des quartiers, à la cohésion sociale ainsi qu'à l'augmentation de l'attractivité de la RBC.

En 2021, 266 projets ont été introduits (contre 285 en 2020). Parmi ceux-ci, 200 projets ont été retenus, avec une attention particulière accordée à la dimension sociale et durable. Ces projets retenus ont une plus-value claire pour la promotion de l'image de la Région.

Vu le contexte pandémique, les projets ont davantage été axés sur le maintien des activités pour les jeunes au sein des clubs. Portés par les plus grands clubs bruxellois mais aussi par des associations sportives au potentiel prometteur, ces projets bénéficient directement à plus de 17.000 filles, 38.000 garçons et plus de 400 jeunes moins valides (filles ou garçons). L'enveloppe totale allouée pour l'appel à projet est de 3.500.000 euros.

### La cellule de Coordination

#### Un rôle pivot de la communication interne de Brussels International

Outre son rôle de support transversal, la cellule de Coordination (ou staff de la Direction générale) a pour mission essentielle d'assurer le relais entre les différentes unités de l'administration ainsi qu'entre la Direction générale et ces unités. Elle organise et participe aux réunions hebdomadaires qui, au sein de la Direction générale, regroupent les directeurs et associent les chefs de cellule ou experts, selon les questions mises à l'ordre du jour.

La cellule a largement contribué à la mise en place de nouvelles fonctions et procédures transversales.

Tout ce travail de communication, relais et soutien a participé à la mise sur pied, au bon fonctionnement et à la bonne gouvernance de la nouvelle administration. Il a ainsi permis à la Direction générale, avec les équipes, de positionner Brussels International comme un centre régional de référence et d'expertise en matière d'affaires européennes et de relations internationales de la RBC.

## Le suivi du déménagement

La cellule de Coordination a assuré le suivi du déménagement de Brussels International dans l'Iris Tower (le nouveau siège de l'administration régionale bruxelloise), en novembre 2020. Toujours à l'écoute, elle a continué à rapporter au mieux les besoins liés aux différents métiers de l'institution en vue d'assurer un cadre de travail le plus efficient et agréable possible.



L'Iris Tower, nouveau siège de l'administration régionale bruxelloise

## La pandémie et l'accélération des nouvelles formes d'organisation du travail

En 2021, la cellule de Coordination a rigoureusement veillé à la communication des mesures sanitaires ainsi qu'à leur bonne application, notamment par la tenue d'un registre de présence dans les bureaux.

Tout au long de cette période, une attention particulière a été accordée au bien-être des collaborateurs et collaboratrices.

La pandémie a accéléré le déploiement de nouvelles formes d'organisation du travail (NWoW, New Ways Of Working). La cellule de Coordination a suivi ces processus, en veillant notamment à ce que tous les nouveaux outils nécessaires au télétravail et à la digitalisation soient adaptés aux différentes missions de Brussels International, et qu'ils soient appréhendés et utilisés par l'ensemble du personnel. Cette prise en main accélérée en raison de la crise sanitaire était indispensable à la continuité des services et des activités.

## Un support informatique

La cellule de Coordination centralise les besoins informatiques du personnel de Brussels International, et elle coordonne le développement et l'implémentation d'outils tels que des bases de données interactives ou des plateformes IT. En participant au comité informatique préparatoire, elle s'assure que ces besoins soient repris dans le plan pluriannuel IT et qu'ils soient développés en vue d'optimiser les services aux clients ainsi que de simplifier les procédures administratives. Pour faciliter les synergies et coopérations, la cellule a coordonné la fusion des serveurs de la direction des Relations extérieures et de la direction FEDER ainsi que les droits d'accès des collaborateurs et collaboratrices aux différentes partitions. Elle a également relayé à Bruxelles ConnectIT<sup>19</sup> différents problèmes informatiques.

## Simplification administrative

La cellule de Coordination a représenté Brussels International au sein du Comité d'Accompagnement de la Simplification Administrative (CASA). Cette participation a permis de mieux intégrer les démarches d'easy.brussels<sup>20</sup> tout en veillant à la prise en considération des besoins et points de vue de Brussels International. Le staff a également participé aux différents travaux de simplification administrative. Le respect des mesures relatives au RGPD (Règlement général sur la protection des données) ainsi que la sécurité numérique des données au sein de l'administration ont aussi été suivis de près.

## Un support au management

La remise dans les délais des documents relatifs aux stratégies de management et au contrôle de gestion (notes et lettres d'orientation, plans opérationnels et leur évaluation) a été assurée.

En participant au groupe de travail 'Contrôle interne' initié par la direction Qualité, un agent de la cellule de Coordination a coordonné la mise à jour de l'inventaire des processus de Brussels International et a contribué à la rédaction du guide 'Contrôle interne au sein du Service public régional de Bruxelles (SPRB)', qui reprend les mesures de contrôle existantes et prodigue des conseils en vue d'aider tous les collaborateurs, collaboratrices et managers du SPRB.

19 Administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB) qui a pour mission de définir et de mettre en œuvre une stratégie informatique et numérique globale, à l'échelle de la Région et des administrations du SPRB

20 Agence de simplification administrative en Région de Bruxelles-Capitale

Afin de répondre à l'exigence liée au statut (article 28 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 mars 2018), le staff a également supervisé la rédaction du 'Rapport Article 28' à l'attention du Gouvernement régional, relatif à l'avancée des missions stratégiques du SPRB. Dans le cadre du plan d'audit 2020-2022 du SPRB, il a apporté son soutien à l'exercice d'analyse de la procédure d'octroi des licences des biens à double usage mené par la direction de l'Audit interne.

### Un relais en termes de ressources humaines

En qualité de correspondant en matière de ressources humaines (CoRH), un membre de la cellule de Coordination s'est attelé au suivi des questions relatives aux RH ainsi qu'aux plans de personnel et de recrutement. Les renforts nécessaires à la coordination, par Brussels International, des instruments de relance européens comme la 'Facilité pour la reprise et la résilience' ou la 'Réserve d'ajustement au Brexit' ont ainsi pu être mis en place. Les démarches pour la statutarisation des agents contractuels, lauréats de concours de recrutement, ont été entreprises et souvent menées avec succès.

De même, en assurant la fonction de correspondant en matière de formation, la cellule de Coordination a veillé à ce qu'un maximum de demandes puissent être suivies. Afin de parfaire leur développement professionnel, les collègues ont été encouragés à suivre, via la SPRB-GOB Academy<sup>21</sup>, les formations en e-learning<sup>22</sup> proposées par la direction des Ressources humaines.

### Autres missions transversales

La cellule de Coordination coordonne les démarches liées à la diversité et au genre, comme le plan régional handistreaming<sup>23</sup>, le gender budgeting<sup>24</sup>, le Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, etc.

En 2021, elle a également assuré le suivi des projets relatifs à la durabilité, en participant par exemple aux différents

audits effectués dans le cadre de l'exercice ISO 14001<sup>25</sup>.

Enfin, elle a rempli le rôle de SPOC (point de contact unique) pour les questions parlementaires, en traitant plus de 80 demandes émanant des cabinets ministériels bruxellois.

21 Plateforme qui offre une expérience de formation personnalisée et conviviale

22 Formation en ligne

23 Le handistreaming a pour objectif d'intégrer la dimension du handicap dans tous les domaines de la politique, de manière transversale et préventive. Il permet d'éviter une différence de traitement entre les personnes porteuses d'un handicap et celles sans handicap.

24 Le gender budgeting est une application du gender mainstreaming dans le processus budgétaire. Il y est proposé une analyse de genre du budget, intégrant une perspective de genre à tous les niveaux du cycle budgétaire ainsi qu'une restructuration des recettes et des dépenses, en vue de la promotion de l'égalité des genres.

25 La norme ISO 14001 définit une série d'exigences auxquelles doit satisfaire le système de management environnemental d'une organisation pour que celle-ci puisse être certifiée — par un organisme extérieur et pour une durée limitée — comme répondant à la norme. Elle s'intègre dans le cadre du développement durable et repose sur une démarche volontaire d'amélioration continue.



# Perspectives 2022

## Les relations bilatérales

Les accords bilatéraux suivants ont été retenus comme prioritaires pour mener des actions en 2022: Berlin, la Métropole européenne de Lille (MEL), l'Île-de-France, le Québec, Washington et Tokyo. À la suite de la mission ministérielle d'octobre 2021 en Turquie, une attention particulière sera également portée aux MoU's<sup>26</sup> conclus avec Istanbul et Ankara.

De nouveaux MoU's présentant potentiellement une valeur ajoutée pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) pourront être signés.

## Première évaluation externe de la politique de coopération au développement de la Région de Bruxelles-Capitale

Une évaluation externe de la coopération bruxelloise au développement, conformément à l'ordonnance du 27 juillet 2017, sera réalisée en 2022.

Cette évaluation portera sur les actions entreprises pour mettre en œuvre la politique de coopération bruxelloise au développement. Il s'agira d'analyser, d'une part, la pertinence et la cohérence des fondements de la coopération bruxelloise au développement, et, d'autre part, la façon dont cette politique s'est structurée par la mise en place de divers outils en réponse au cadre législatif prédéfini ainsi qu'aux ressources financières et humaines attribuées.

Elle sera réalisée par un prestataire externe, qui travaillera en étroite collaboration avec l'administration mais aussi avec des acteurs non gouvernementaux actifs dans le domaine de la coopération au développement.

Les informations précieuses tirées de cette évaluation devraient permettre d'améliorer la mise en œuvre de la politique bruxelloise de coopération au développement.

## Les relations publiques

Les perspectives 2022 en matière de relations publiques dépendront en partie de l'évolution de la pandémie. Des Brussels Days à Abu Dhabi et Dubaï, prévus fin janvier-début février, seront fortement réduits suite à l'apparition du variant Omicron, avec l'annulation du volet Abu Dhabi mais aussi de la participation du Ministre-Président Rudi Vervoort, du Ministre en charge de l'Image de Bruxelles, Sven Gatz, et de [visit.brussels](http://visit.brussels).

Deux visites d'État (Grèce et Lituanie), deux missions principales (États-Unis et Japon) et une réception à l'adresse des députés et autres responsables européens dans le cadre du Festival eat! BRUSSELS (en collaboration avec [visit.brussels](http://visit.brussels) et le Commissariat à l'Europe et aux Organisations internationales) sont à l'agenda.

## Le protocole et les voyages

Le renfort de la cellule Communication, protocole et voyages par un collaborateur chargé du protocole devrait permettre de rencontrer l'objectif du Gouvernement bruxellois qu'un service du Protocole soit développé au sein de Brussels International. Actuellement, cette matière est prise en charge par une seule personne. Ce recrutement devrait permettre d'implémenter la phase 2 du projet 'Protocole' qui prévoit notamment:

- la concrétisation du Bureau des Missions et de l'Accueil des Délégations (BMAD), qui assurera la centralisation des informations, la gestion logistique et protocolaire, la coordination et le bon déroulement des missions du Ministre-Président, des Ministres et Secrétaires d'État ainsi que des hauts fonctionnaires du SPRB, de même que la gestion de l'accueil des visites officielles à Bruxelles qui les concernent ;

<sup>26</sup> Memorandums of Understanding, déclarations non contraignantes d'une durée limitée à deux ans qui permettent d'explorer des pistes de coopération plus structurelles.

- la création d'outils IT intégrés conviviaux pour le protocole et les voyages de service, qui permettront une gestion centralisée des voyages et du protocole et une communication en temps réel, tant avec les utilisateurs des services de la cellule Communication, protocole et voyages qu'avec les organismes extérieurs à la RBC.

## Les affaires multilatérales

En 2022, l'intention est d'accorder une plus grande attention à la dimension urbaine dans le fonctionnement des organisations internationales. La participation à des études comparatives sera à l'ordre du jour. Il est, par exemple, prévu de rédiger une analyse métropolitaine en coopération avec l'administration des villes, des politiques urbaines et du développement durable de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette étude a pour objectif de formuler un diagnostic neutre des forces et des défis de la région métropolitaine de Bruxelles, qui puisse être à la base de conseils politiques pour construire une ville plus inclusive et durable.

En tant que Vice-Président Europe du réseau Metropolis, le Secrétaire d'État bruxellois en charge des Affaires internationales et européennes, Pascal Smet, entend renforcer le potentiel de coopération des différents réseaux urbains dans un avenir proche. Chaque réseau conservera son individualité mais l'échange mutuel ne pourra que renforcer la voix des villes auprès des organisations internationales et de l'Union européenne (UE).

C'est notamment dans cette optique que la RBC organisera, en juin 2023, le Brussels Urban Summit. Cette grande conférence internationale réunira le XIV<sup>ème</sup> Congrès mondial de Metropolis, l'assemblée générale d'Eurocities ainsi que le 6<sup>ème</sup> 'Champion Mayors Summit for Inclusive Growth' de l'OCDE. L'objectif du Brussels Urban Summit est de définir les défis urbains de la prochaine décennie en confrontant différents modèles urbains et de favoriser un dialogue pertinent, mettant le modèle européen de ville et de politique urbaine en perspective face à ses contreparties africaines, asiatiques et américaines.

## Les affaires européennes

En 2022, la délégation se concentrera sur la préparation de la Présidence belge de l'UE qui aura lieu en 2024. Elle devra assurer, en étroite collaboration avec les administrations et cabinets compétents, la coordination avec les autres entités belges ainsi que les contacts avec la Commission et le Conseil européens.

En ce qui concerne les priorités de l'UE pour 2022, elles seront plus diffuses que pour les années précédentes, au cours desquelles ont été négociés les règlements fixant les programmes pour 2021-27 et le Plan de relance et de résilience pour l'Europe. Néanmoins, certaines filières comme l'environnement et le numérique continueront à produire de nouvelles propositions législatives. Certaines de ces propositions seront clairement transsectorielles, comme la proposition sur la mobilité numérique multimodale impliquant le transport et le numérique, la loi sur les semi-conducteurs qui rassemblera les filières recherche, industrie et numérique, ou encore le règlement concernant les locations de courte durée (tourisme et numérique).

Enfin, une attention particulière sera accordée, d'une part, au secteur économique et financier avec un volet concernant les règles budgétaires dans le cadre de la gouvernance économique qui intéresse la RBC au premier chef et, d'autre part, aux matières relatives aux droits humains et aux droits fondamentaux.

La cellule Europe continuera à se concentrer sur certaines missions qui connaîtront un déploiement important en 2022.

La mise en œuvre des programmes dont elle a la charge occupera une grande partie de ses activités :

- la Coopération territoriale européenne (CTE) qui verra les premiers appels à projets publiés ;
- le Plan de relance et de résilience (RRP) qui sera pleinement intégré dans le cycle du Semestre<sup>27</sup> européen ;
- et la Réserve d'ajustement au Brexit (BAR) dont la mise en œuvre sera entièrement opérationnelle.

<sup>27</sup> Ce cycle de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et du travail au sein de l'Union européenne (UE) s'inscrit dans le cadre de la gouvernance économique de l'UE.

À la suite des dispositions prises dans le domaine de la coordination des transpositions des directives en 2021, un plan d'action sera envoyé au Gouvernement bruxellois. Les recommandations qui y seront intégrées auront été élaborées en coopération avec les administrations concernées afin d'améliorer encore les procédures de transposition existantes.

Après un an de travail et de réflexion, le projet de pôle d'expertise devrait se concrétiser, et permettre l'identification de services à développer et à mettre en œuvre.

## Lancement de la nouvelle programmation FEDER 2021-2027

Suite à l'adoption en première lecture du programme FEDER 2021-2027, la direction FEDER soumettra l'avant-projet de programme et son rapport d'incidence environnementale à enquête publique et à l'avis de l'autorité environnementale, Bruxelles Environnement. En parallèle, cet avant-projet sera soumis pour avis formels aux organes consultatifs régionaux: Brupartners<sup>28</sup>, le Conseil de l'Environnement<sup>29</sup>, le Conseil de la Politique scientifique<sup>30</sup> et Brulocalis<sup>31</sup>. Les avis seront rassemblés et analysés par la direction FEDER qui, en collaboration avec le cabinet du Ministre-Président, veillera à intégrer les éléments jugés nécessaires à l'amélioration du programme.

Par ailleurs, une fois les orientations relatives aux instruments financiers validées en première lecture, la direction FEDER veillera à réaliser l'évaluation *ex ante* de chacun des produits financiers identifiés.

Après l'intégration des avis et, le cas échéant, des compléments pour les instruments financiers dans le projet de programme, le texte sera soumis pour seconde lecture au Gouvernement bruxellois, puis envoyé pour validation à la Commission européenne.

En parallèle, la direction FEDER préparera, d'une part, le système de gestion et de contrôle de la nouvelle programmation et, d'autre part, les appels à projets. Compte tenu de la forte orientation résultats requise, les appels seront scindés en objectifs spécifiques, voire en types d'actions, de façon à assurer la bonne mise en œuvre de chacune des thématiques envisagées. La direction FEDER veillera à exposer très clairement dans quelle mesure la sélection proposée permettra de mettre en œuvre les ambitions et d'atteindre les résultats annoncés par le programme.

L'objectif sera de donner aux opérateurs l'opportunité de déposer des dossiers de candidature solides et surtout cohérents avec les ambitions définies. Il importera donc que le programme soit présenté de façon pédagogique et que les points les plus techniques (notamment les indicateurs) soient expliqués avec précision (afin que les dossiers énoncent des valeurs plausibles pour les projets).

Après la clôture de chaque appel, la direction FEDER procèdera à l'analyse des dossiers reçus, en s'appuyant le cas échéant sur l'analyse d'experts désignés.

## La communication

En mai 2021, le Gouvernement bruxellois a mis sur pied un groupe de travail en vue de développer une stratégie de city marketing commune à tous les acteurs publics et privés qui contribuent au rayonnement international de la RBC. Brussels International continuera à contribuer à la définition de cette stratégie de city marketing commune, afin de véhiculer une image cohérente de la Région lors de ses actions et missions.

28 Le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), devenu Brupartners, a été instauré le 11 mai 1995. Il réunit les représentants des organisations représentatives des employeurs, des classes moyennes, des employeurs du secteur non marchand et des travailleurs de la RBC. Brupartners constitue l'organe principal de la concertation socio-économique de la Région.

29 Le Conseil de l'Environnement pour la Région de Bruxelles-Capitale (CERBC) est un organe consultatif régional compétent en matière d'environnement. Il traite les demandes d'avis du Gouvernement bruxellois.

30 Le Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale (CPSRBC) est un organe consultatif indépendant du Gouvernement régional. Il émet des avis et formule des recommandations dans le domaine des sciences, de la recherche et de l'innovation, que ce soit de sa propre initiative, à la demande d'autres acteurs du secteur ou à la demande du Gouvernement.

31 Brulocalis est l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Créée et gérée par les pouvoirs locaux de la RBC, cette asbl pour mission principale d'aider, de défendre et de promouvoir les pouvoirs locaux bruxellois (les 19 communes et CPAS) à remplir leurs missions au service des citoyens.

## Conclusion

En septembre 2019, une nouvelle administration, Brussels International, était créée au sein du SPRB.

Mettre en place cette nouvelle administration a constitué un véritable défi qui a occupé les équipes de Brussels International durant les deux dernières années écoulées.

Concomitamment à cette mise en place, une série de défis organisationnels supplémentaires se sont présentés. Ces défis ont concerné la crise sanitaire et ses conséquences, le déménagement de toutes les administrations du SPRB au sein de l'Iris Tower et le développement de nouveaux processus liés à la dématérialisation et aux New Ways of Working (NWoW), tels que le télétravail et les outils de collaboration à distance.

Face à tous ces défis, la continuité des services et activités de Brussels International a été assurée tout au long de la situation de crise sanitaire qui a frappé le monde.

La nouvelle administration a été structurée et organisée afin d'être en mesure de fonctionner au sein du SPRB et de pouvoir répondre rapidement à nos autorités et parties prenantes. La recherche de l'efficacité, de meilleurs services aux clients et de mutualisation des expertises des équipes ont été le cœur de cette structuration.

Aujourd'hui, après deux ans consacrés à l'arrimage solide de cette nouvelle structure, Brussels International est pleinement opérationnelle et peut se profiler comme le centre régional de référence, de coordination et d'expertise en matière de fonds structurels, projets européens, relations européennes et internationales ainsi que de coopération au développement. Elle poursuivra dans cette voie pour se positionner comme vitrine de la Région et de la Région Capitale de l'UE, ouverte sur le monde, relevant les défis d'un acteur dynamique de et sur la scène internationale.



# Glossaire

BELIRIS	Beliris est une collaboration entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale dont l'objectif est de promouvoir l'influence de Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et de l'Europe. La cellule Beliris est chargée de conseiller le Gouvernement régional et de veiller à ce que les initiatives convenues entre ce dernier et le Gouvernement fédéral soient respectées.
Bruxelles ConnectIT	Cette administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB) a pour mission de définir et mettre en œuvre une stratégie informatique et numérique globale, à l'échelle de la Région et des administrations du SPRB.
Bruxelles Environnement	Créée en 1989, Bruxelles Environnement est l'administration en charge de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale. Ses activités recouvrent l'environnement au sens large : la qualité de l'air, l'énergie, les sols, les nuisances sonores, les ondes électromagnétiques, la planification de la gestion des déchets, la production, la construction et la consommation durable, la nature et la biodiversité, le bien-être animal, la gestion de la Forêt de Soignes, des espaces verts et zones naturelles, la gestion des cours d'eau non navigables et la lutte contre le changement climatique.
cirb.brussels	Le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB) est le partenaire informatique de confiance qui, en Région de Bruxelles-Capitale, peut être chargé de toute mission de développement et d'assistance informatique, télématique et cartographique à l'égard des institutions publiques régionales, locales et communautaires, des cabinets des Ministres et Secrétaires d'État du Gouvernement bruxellois ainsi que des organismes d'intérêt public de la Région.
easy.brussels	Agence en charge de la simplification administrative en Région de Bruxelles-Capitale
hub.brussels	L'agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise, hub.brussels, résulte de la fusion entre Atrium, Bruxelles Invest & Export et Impulse. Elle accompagne les entreprises et commerces bruxellois, et veille à leur développement, à leur internationalisation et à l'attraction d'investissements étrangers à Bruxelles.
Innoviris	Innoviris est l'organisme public qui finance et soutient la recherche et l'innovation dans la Région de Bruxelles-Capitale.

screen.brussels	Depuis mai 2016, screen.brussels rassemble sous une seule marque tous les services régionaux de soutien à l'industrie audiovisuelle: le financement de productions audiovisuelles classiques ou innovantes qui effectuent tout ou une partie de leurs dépenses audiovisuelles en Région bruxelloise, l'accompagnement d'entreprises dans leur création, leur croissance et leur internationalisation, le soutien logistique aux tournages (obtention des autorisations, aide à la recherche de décors, propositions d'hébergement, etc.) et le financement structurel de sociétés audiovisuelles bruxelloises en croissance, sous forme de prêts classiques ou convertibles.
SLRB	La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale vise à être une institution ouverte, innovante et exemplaire, qui contribue de manière significative à l'accroissement et à l'amélioration de la qualité du logement social à Bruxelles.
urban.brussels	Service public qui soutient le développement territorial de la Région bruxelloise de manière durable en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine
visit.brussels	L'agence de promotion et de communication du tourisme et de la culture de la Région de Bruxelles-Capitale à l'attention de ses habitants, des Belges et des visiteurs étrangers a pour but d'étendre et de renforcer l'image de Bruxelles en sa qualité de capitale de 500 millions d'Européens.

© **Service public régional de Bruxelles**  
Tous droits réservés

Plus d'informations [www.international.brussels](http://www.international.brussels)

Éditrice responsable :  
Anne Claes, Directrice générale

Service public régional de Bruxelles  
Place Saint-Lazare 2  
1035 Bruxelles

Titre de l'ouvrage  
Rapport annuel 2021 de Brussels International

Coordination et rédaction :  
Cellule communication, Brussels International

Relecture et harmonisation des textes :  
Laurence Grevesse ([laurence.grevesse@gmail.com](mailto:laurence.grevesse@gmail.com))

Mise en page et illustration :  
Octopus Creative Communication ([info@8pus.be](mailto:info@8pus.be))

Traduction :  
Oneliner bvba ([info@oneliner.be](mailto:info@oneliner.be))

Ce rapport existe uniquement en format digital. N'imprimez ce document que si nécessaire.

Dépôt légal : 2022/14.404/6

©SPRB tous droits réservés



**SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES**

Place Saint-Lazare 2 • 1035 Bruxelles  
T. +32 (0)2 204 21 11

[info@sprb.brussels](mailto:info@sprb.brussels)  
[www.servicepublic.brussels](http://www.servicepublic.brussels)